



REPUBLIQUE DU BURUNDI

Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION
ET DE LA FORMATION**

RAPPORT ANNUEL DE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER

ANNEE 2015

Version Finale

Mars 2017

Table des Matières

1	INTRODUCTION	5
2	CONTEXTE DU PSDEF ET DU PLAN D'ACTION 2015	5
2.1	RAPPEL SUR LE PSDEF	5
2.2	PLAN D'ACTION 2015	7
2.3	FINANCEMENT DU PA 2015	7
2.4	FINANCEMENT BAS/FCE 2015	7
2.5	FINANCEMENT BUDGET ORDINAIRE	9
3	CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS	9
3.1	EXÉCUTION DU PA 2015 DANS UN CONTEXTE PARTICULIER	9
3.2	DISPOSITIF D'ASSISTANCE TECHNIQUE	10
3.3	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ SUR LE PA 2015	11
3.4	CONCERTATIONS ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PA 2015	11
4	PERFORMANCE DU SECTEUR ET RESULTATS ATTEINTS EN 2015	12
4.1	PRESCOLAIRE	12
4.2	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET FONDAMENTAL	12
4.3	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL ET PEDAGOGIQUE	13
4.4	ENSEIGNEMENT DES METIERS ET FORMATION PROFESSIONNELLE	14
4.5	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE	15
5	RESULTATS DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2015	16
6	ACTIVITES REALISEES PAR LES SERVICES CENTRAUX SUR FINANCEMENT FCE	17
6.1	ALPHABETISATION	17
6.2	PRESCOLAIRE	19
	<i>Amélioration de la qualité des apprentissages du préscolaire</i>	19
6.3	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	20
6.4	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL	32
	6.4.1 Accès	32
	6.4.2 Qualité	35
6.5	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	40
	6.5.1 Amélioration de l'accès à la formation professionnelle	40
	6.5.2 Amélioration de la qualité et de la pertinence des formations professionnelles	41
	6.5.3 Renforcement de la gestion et du pilotage de la formation professionnelle	42
6.6	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	43
6.7	ADMINISTRATION ET GESTION	45
	6.7.1 Développement de la déconcentration et de la décentralisation du secteur	45
7	ACTIVITES DES SERVICES DECONCENTRES SUR FINANCEMENT FCE	64
7.1	LES INSPECTIONS PROVINCIALES DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE PUBLIC ET PRIVE	64
7.2	LES INSPECTIONS COMMUNALES DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE PUBLIC ET PRIVE	65
7.3	LES DIRECTIONS PROVINCIALES DE L'ENSEIGNEMENT	65
7.4	LES DIRECTIONS COMMUNALES DE L'ENSEIGNEMENT	67

8	RESULTATS ATTEINTS SOUS LA MODALITES PROJET.....	68
9	BILAN DE LA PASSATION DES MARCHES	76
10	BILAN BUDGETAIRE ET COMPTABLE DU FCE.....	77
	ANNEXES	78

ACRONYMES

ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
BAS/FCE	Budget d'affectation spéciale, fonds commun de l'éducation
BRB	Banque de la république du Burundi
CEM	Centre d'enseignement des métiers
CED	Contrôleur des engagements des dépenses
CGMP	Cellule de Gestion des Marchés Publics
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DGF	Direction générale des finances
DCE	Direction communale de l'enseignement
DPE	Direction provinciale de l'enseignement
DPAS	Direction du Patrimoine et des Approvisionnements Scolaires
ICE	Inspection communale de l'enseignement
IPE	Inspection provinciale de l'enseignement
MEBSEMFPFA	Ministère de l'enseignement de base et secondaire, de l'enseignement des métiers, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MOC	Maîtrise d'Ouvrage Communale
MOD	Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
PSDEF	Plan Sectoriel de Développement d'Education et de Formation
PTF	Partenaires techniques et financiers
RGBP	Règlement Général de la gestion des Budgets Publics
SEO	Secrétariat Exécutif Opérationnel

1 INTRODUCTION

Ce document a pour but d'exposer et d'analyser les informations collectées sur la mise en œuvre du PSDEF en 2015 et de mettre en relief les conditions d'exécution des activités.

Ce Rapport Annuel de Suivi Technique et Financier met un accent particulier sur l'exécution des activités financées sur le Fonds Commun de l'Education sans oublier les autres sources de financement (budget ordinaire, projets).

2 CONTEXTE DU PSDEF ET DU PLAN D'ACTION 2015

2.1 RAPPEL SUR LE PSDEF

Le Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation (PSDEF) a été élaboré en 2012 pour la période 2012 – 2020 et représente le document de référence de tous les acteurs agissant dans le secteur. Pour rappel, le PSDEF prévoit les stratégies suivantes :

Précolaire	
Accès	Promouvoir et développer les structures gérées par les communautés Mettre à disposition du matériel d'éveil ; Mettre en place des actions de sensibilisation.
Qualité	Former les éducateurs du public sur les programmes ; Distribuer les kits ludiques dans les structures communautaires.
Fondamental	
Accès	Réduire la double vacation ; Construire des salles de classes ;
Qualité	Augmenter le temps d'apprentissage ; Abolir le redoublement inter cycle ; Mettre à disposition les manuels en nombre suffisant ; Améliorer le suivi des enseignants en poste ; Améliorer la Formation continue des enseignants.
Pilotage	Améliorer la gestion du matériel didactique et pédagogique ; Améliorer la collecte des données pour une planification plus juste ; Améliorer la gestion des élèves et des enseignants.
4ème cycle du fondamental	
Accès	Réduire le goulot d'étranglement entre le 3ème et 4ème cycle à construction de salle de classes ; Abolir la classe de 10ème année ; Abolir l'examen de fin de 3ème cycle ; Mettre en place un examen au 4ème cycle ;
Qualité	Réviser les programmes de 8ème et 9ème ; Mettre à disposition les outils pédagogiques (manuel, guide, curricula) notamment en 7ème, 8ème, 9ème ; Assurer un suivi des enseignants en poste et de leur formation ; Augmenter le temps d'apprentissages
Pilotage	Anticiper l'impact de ces nouveaux enseignements sur la F° initiale des enseignants ; Insister les enseignants à l'excellence (mise en place de concours)
Décentralisation	

	<p>Appuyer les Maîtrises d'ouvrages dans le suivi des constructions des Salles de Classes ; Assurer un encadrement adapté et de proximité ; Assurer un meilleur suivi du redéploiement des enseignants sur l'ensemble du territoire ; Renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion financières et budgétaires ; Appuyer à la gestion des Ressources Humaines ; Assurer un suivi pédagogique de proximité ; Former les directeurs et comptables à la comptabilité et au reporting,</p>
Formation Professionnelle	
Accès	<p>Implanter des centres d'enseignements des métiers dans les 60 communes dépourvues ; Développer les partenariats public/privé ; Créer 4 nouveaux postes d'excellence au niveau régional et instituts polytechniques de F° prof. En provinces</p>
Qualité	<p>Appuyer à la mise en œuvre de certification et convention avec les instituts de micro finances ; Adapter les Formations aux besoins du marché y compris dans le secteur de l'artisanat informel ; Mettre à disposition les outils / machines / pour chaque type de formation ; Appuyer à la formation des maîtres d'apprentissages</p>
Pilotage	<p>Rendre financièrement autonome les Centres de formation des métiers et les centres de formations professionnels</p>
Enseignement Supérieur	
Accès	<p>Assurer une meilleure gestion des flux en fonction des besoins du marché du Travail ; Inciter les élèves à s'orienter dans les filières délaissées ; Assurer une meilleure gestion des flux (création de filières courtes, nouvelles filières).</p>
Qualité	<p>Améliorer la qualité de l'enseignement Supérieur (bourse d'excellence ; réduire les groupes pédagogiques, pôle d'excellence) ; Augmenter l'appui à la recherche et au développement ; Assurer une meilleure gestion des internes</p>
Pilotage	<p>Basculer l'université en BMD ; Mettre en place un bureau d'assistance (assurance vie, gestion étudiant, prévoyance santé)</p>
Administration centrale	
	<p>Améliorer la gestion et le pilotage ; Former les cadres en charge du suivi des activités ; Mettre à disposition les RSTF, PA , Annuaire et autres rapports de suivi en respectant les délais ; Assurer une communication transparentes par la tenue de réunions régulières (groupes thématiques , revue du secteur de l'éducation) Améliorer le système de données statistiques ; Former les agents à la passation des marchés sur les manuels scolaire, ingénierie de la F° , passation des contrats de délégation de maitrise d'ouvrage ; Effectuer des audits réguliers ; Mettre en place le SIGE ; Effectuer un bilan des RH dans les services centraux et déconcentrés.</p>

2.2 PLAN D'ACTION 2015

L'année 2015 est la troisième année de mise en œuvre du PSDEF. La promotion d'une planification sectorielle reflétant l'opérationnalisation des axes stratégiques du PSDEF et intégrant, de manière cohérente et complémentaire, l'ensemble des sources de financement a permis une traçabilité sectorielle de l'ensemble des ressources. Le FCE a joué un rôle déterminant en impulsant une dynamique de travail favorable à une approche programmatique et en développant les outils de planification (plans d'actions) et de reporting (rapport de suivi technique et financier). Ces outils constituent un axe majeur de la politique de suivi et de pilotage du PSDEF, visant à assurer la cohérence de l'ensemble des financements extérieurs et du budget de l'Etat, d'une part et leur lien avec les objectifs éducatifs, d'autre part.

Le travail de planification sectorielle pour l'année 2015 a été réalisé par l'ensemble des services centraux des Ministères en charge de l'Education avec l'appui de l'expertise pilotage et l'expert ponctuelle spécifique. Sa validation définitive intervient à travers la lettre des PTF du Fonds Commun de l'Education réf : 15/00001 du 02 Janvier 2015 d'autorisation d'ouverture des crédits 2015. Cette correspondance a autorisé les engagements 2015.

La synthèse du plan d'action 2015 se trouve en annexe du rapport.

2.3 FINANCEMENT DU PA 2015

Les Ministères se sont appuyés sur un cadre financier reposant :

- (i) sur « la lettre de cadrage pour la programmation 2015 du Budget d'Affectation Spécial/Fonds commun de l'Education » dont l'enveloppe est 50.25 milliards de BIF de nouveaux crédits,
- (ii) sur les données prévisionnelles du budget de l'Etat dont l'enveloppe est de 186.01 milliards de BIF avec salaire .
- (iii) sur les informations des projets financés par des ONG et des bailleurs

2.4 FINANCEMENT BAS/FCE 2015

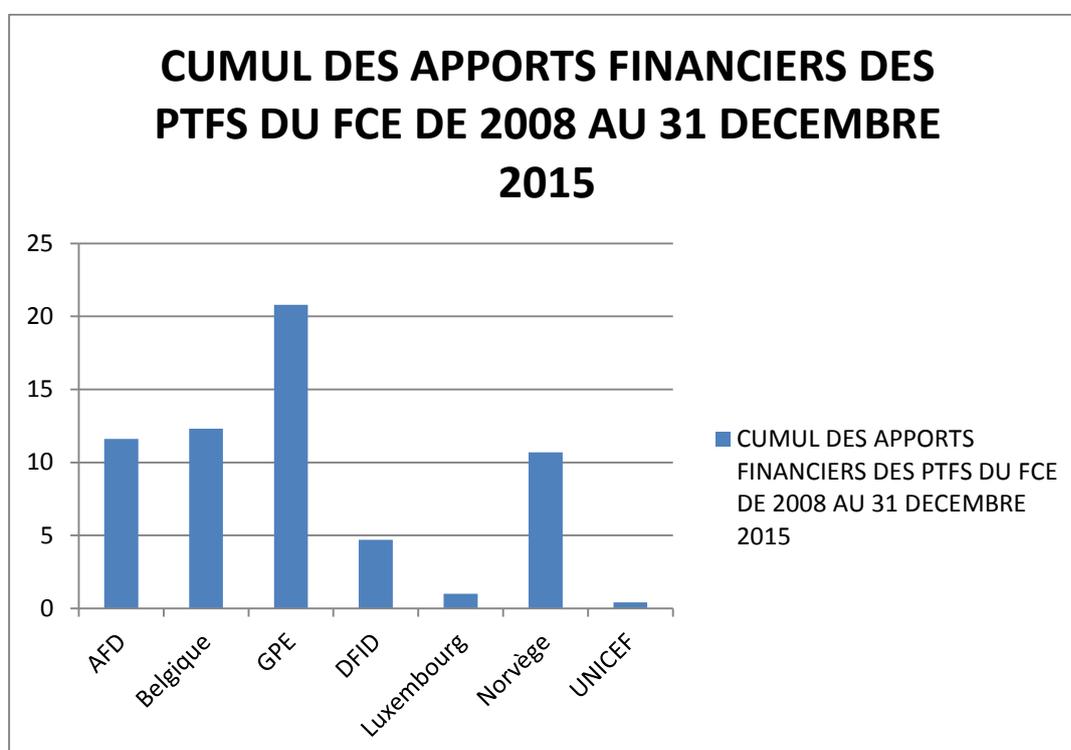
Dans le but de soutenir le développement de l'éducation au Burundi, plusieurs partenaires techniques et financiers (PTF) ont convenu avec les autorités burundaises de mutualiser leurs appuis financiers à travers la création d'un Fonds Commun de l'Education (FCE). En date du 13 mars 2008, une lettre d'entente a été signée pour appuyer l'exécution du Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation (PSDEF). Cette dernière a été révisée en 2012 pour accueillir de nouveaux partenaires et a donné lieu à la signature d'une nouvelle Lettre d'Entente le 24 mai 2012.

L'année 2015 marque la cinquième année de fonctionnement du FCE sous la gestion du Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation (MEBSEMFPFA). Le Budget d'Affectation Spéciale est donc à sa cinquième année d'activités et le budget alloué pour 2015 est de **66 418 916 744 Bif**, budget inscrit dans la Loi des Finances. Ce budget comprend **16 500 701 32Bif** de report de paiement. Cela correspond à des marchés signés en 2014 mais non encore exécutés.

Sur la période considérée, le Fonds Commun de l'Education a connu des évolutions importantes en termes de partenariats avec l'entrée dans le FCE (i) de l'UNICEF avec une contribution d'environ 300 000 US\$ pour l'année 2013 et une contribution similaire en 2014, (ii) du Partenariat Mondial de l'Education (PME) avec une contribution d'environ 52,9 millions US\$ pour la période 2013 - 2015.

De 2008 au 31 décembre 2015, les différents partenaires avaient déjà effectué les versements ci-dessous sur le compte pivot :

PARTENAIRE	MONTANT CUMULE EN EUROS
AFD	11 600 000
Belgique	12 300 000
GPE	20 840 383,36
DFID	4 733 763,67
Luxembourg	1 000 000
Norvège	10 708 074,77
UNICEF	448 270,77
TOTAL	61 630 492,92



Il est à signaler qu'aucun versement n'a été effectué par les Partenaires Techniques et Financiers du FCE sur le compte pivot au courant de l'année 2015.

Notons que les Ministères en charge de l'éducation et les PTF du secteur se sont accordés sur le Fonds Commun de l'Education comme modalité privilégiée d'exécution des ressources du PME dans la mesure où le FCE est jugée en accord avec les principes et critères du PME : alignement sur les procédures de l'Etat, harmonisation des procédures d'accompagnement des PTF, bonne capacité d'absorption, gestion équilibrée des risques intégrant un schéma évolutif et flexible pour répondre aux besoins du secteur. La Coopération belge a été désignée comme Entité de Supervision de ce fonds.

Ces nouvelles contributions financières au Fonds Commun de l'Education (PME, UNICEF) et la poursuite des contributions de la Belgique, de l'Agence Française au Développement et de la Norvège ont entraîné une « montée en puissance » des financements sur la période 2013 – 2015.

2.5 FINANCEMENT BUDGET ORDINAIRE

En 2015, le crédit voté en Loi des Finances pour le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a été de **190 653 781 822 Fbu** y compris les salaires. Des virements de crédits d'un montant de **1 731 806 283 Fbu** ont été faits au cours de l'année 2015 dans le respect des prescrits du Règlement Général de Gestion des Budgets Publics (RGGBP). Soulignons que le montant important des virements de crédits est lié i) au financement de la formation des enseignants dans le cadre de la réforme de l'enseignement fondamental, ii) à la préparation des concours de 9^{ème} et 10^{ème} de certification et d'orientation à l'enseignement post fondamental et iii) à l'achat des équipements en bancs pupitres pour le fondamental. Le budget prévu sur le BAS/FCE en vue de financer la formation des enseignants n'a pas été décaissé suite aux mesures prudentielles prises par les PTF du FCE. Les crédits relatifs aux salaires ont été de **161 380 295 475 Fbu** ; soit **84.64 %** du budget global

Les lignes financées en même temps sur le Budget de l'Etat et sur le BAS/FCE sont intégrées dans ce rapport. Les détails en rapport avec l'exécution financière de tout le budget sont en annexe au présent rapport.

3 CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS

3.1 EXÉCUTION DU PA 2015 DANS UN CONTEXTE PARTICULIER

La préparation des élections dans le pays a créé un climat socio politique tendu ; ce qui a eu un impact négatif sur le secteur de l'éducation notamment la mise en place des mesures prudentielles par les Partenaires Techniques et Financiers du FCE en Juin 2015. Ces mesures prudentielles consistaient à suspendre certaines activités dans le but de mitiger le risque fiduciaire. Ainsi, deux Mini Plan d'Actions comportant certaines activités retenues ont été validés l'un en Juillet et l'autre en Octobre 2015.

Les lignes budgétaires suspendues au mois de Juin portent sur certains marchés et conventions ainsi que sur les transferts aux structures décentralisées et déconcentrées qui n'étaient pas encore effectués à cette date.

Quant aux dépenses courantes, seules celles permettant un fonctionnement optimal du Ministère pour le suivi de l'exécution des marchés en cours, le lancement des marchés essentiels et la gestion de la clôture et la rentrée scolaire ont été retenues.

Toutes les lignes budgétaires portant sur les frais de mission, de formation et de conception ont été suspendues. Le total des marchés, transferts et dépenses courantes concerné par ces mesures prudentielles dépassent légèrement 35 milliards de francs burundais (voir le tableau en annexe)

Suite aux élections de 2015, des changements organisationnels et institutionnels importants ont été opérés depuis Août 2015 ; il s'agit notamment de :

- ✓ de la fusion de deux Ministères, celui en charge de l'enseignement de base et secondaire, de l'enseignement des métiers, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en un seul Ministère qui est le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- ✓ Transfert de la Direction Générale de l'Administration de l'Enseignement Technique, de l'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle au Ministère de la Fonction Publique ;
- ✓ Transfert du Département de l'Alphabétisation au Ministère de la Fonction Publique

- ✓ nomination du nouveau Ministre de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- ✓ Remplacement du Directeur Général des Finances, du Directeur du Bureau des Bourses et des Stages et du Directeur du Département du Préscolaire et de la Petite Enfance.
- ✓ Remise du mandat par la Belgique comme Coordonnateur des PTF du Fonds Commun de l'Education en novembre 2015.

3.2 DISPOSITIF D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Un dispositif d'assistance technique, financé de manière concertée et complémentaire par les PTF, est mis à disposition du Ministère.

1. Expertise pilotage auprès du Secrétariat Permanent sur financement AFD

Mission : Appui au pilotage et à la mise en œuvre du PSDEF, notamment via le Budget d'Affectation Spéciale du Fonds Commun de l'Education (BAS/FCE). Il s'agit de jouer un rôle d'accompagnement, de suivi et d'impulsion au sein du Ministère pour assurer la bonne programmation, une mise en œuvre et un suivi de qualité des activités prévues dans le PSDEF, en particulier celles financées par le FCE. L'expert coordonne l'assistance technique résidente.

Durée : 2 ans (Sept 2014-Juin 2016)

2. Expertise Infrastructure auprès du Bisem sur financement AFD

Mission : En appui à la planification, à la mise en œuvre du Programme de Construction d'infrastructures scolaires du PSDEF 2012-20. Il s'agit notamment d'appuyer la coordination, la supervision, et le suivi du programme de construction des infrastructures scolaires, en particulier celles financées dans le cadre du FCE.

Durée : 2 ans (Nov.213 - Nov.2015)

3. Expertise Infrastructure auprès du Bisem sur financement de la Belgique

Mission : En appui au développement et au suivi des modalités opérationnelles de la maîtrise d'ouvrage communal (MOC). Il s'agit notamment d'accompagner le Ministère dans la conception, l'adaptation et l'évaluation des conventions de transfert des ressources liant le FCE aux communes du Burundi en vue de la construction, de l'équipement et l'entretien des bâtiments scolaires.

Durée : 14 mois (Juin 2014 - Août 2015)

4. Expertise système d'information, auprès du BPSE sur financement de l'UNICEF

Mission : En appui à la consolidation du système d'information et de gestion de l'éducation (GSE) au BPSE. Il s'agit notamment d'améliorer et renforcer le système d'information afin d'en faire un outil performant d'aide à la décision et de pilotage sectoriel.

Durée : 2 ans (Janvier 2013 - Octobre 2015)

5. Expertise en passation des marchés, auprès de la CGMP sur financement de la Belgique

Mission : Accompagnement et renforcement des capacités en gestion des marchés publics dans le cadre du Fonds Commun de l'Education au Burundi. Il s'agit d'accompagner et de renforcer les capacités de la cellule de gestion des marchés publics du Ministère dans leur travail quotidien de gestion et de passation des marchés sur le budget de l'Etat et sur le BAS/FCE, aussi bien dans la planification des marchés et le suivi, l'élaboration et la publication des dossiers d'appel d'offres, l'analyse des offres techniques et financières que dans la rédaction des rapports d'évaluation, et des contrats, ainsi que dans le règlement des différends liés à l'exécution et le suivi. En outre, il s'agit de vérifier que la gestion des marchés publics est en conformité avec la législation locale et que les diverses commissions et sous-commissions de la CGMP fonctionnent correctement et efficacement.

Durée : 20 mois (Janvier 2015 - Sept.2016) - perlé de Mai - Déc.2014

6. Expertise en gestion financière auprès de la DGF sur financement de la Belgique

Mission : Accompagner et renforcer les capacités d'exécution et de gestion du Budget d'Affectation Spéciale du Fonds Commun de l'Education (BAS/FCE). Il s'agit d'appuyer le suivi / reporting technique et financier et le contrôle interne du BAS/FCE, la planification du BAS/FCE, l'exécution financière et gestion comptable au niveau central et au niveau déconcentré.

Durée : 2 ans (Février 2014 - Février 2016)

7. Autres expertises

Des expertises intégrées existent dans le cadre des projets financés par la Belgique notamment sur la formation technique et professionnelle (projet AFPT, APEFE) et dans la formation initiale des enseignants (projet FIE).

3.3 CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ SUR LE PA 2015

La lettre réf : 15/00001 du 02 janvier 2015 ne pose aucune conditions d'éligibilité pour la mise en œuvre du Plan d'Action 2015, ni pour les activités, ni pour les marchés prévus pour 2015.

3.4 CONCERTATIONS ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PA 2015

1. Groupe Sectoriel Education (GSE)

Il est à noter qu'une seule réunion du GSE s'est tenue en 6 mois (entre juin et novembre), réunion qui est supposée se tenir mensuellement. Le dialogue sectoriel s'est donc largement réduit depuis le début des événements en 2015. Cette réunion tenue le 12 novembre 2015 a porté sur les points suivants:

1. Conditions de la rentrée scolaire 2015-2016
 - Présentation des conditions humaines, organisationnelles et matérielles ;
 - Gestion des flux au cycle 4 et gestion des cohortes de 9e et 10e en 2016
 - Suivi des recommandations du Mémoire d'Entente pour la protection de l'environnement scolaire
2. Suivi de la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement
 - Réforme curriculaire au fondamental
 - Réforme curriculaire au post-fondamental
 - Réforme curriculaire à l'enseignement supérieur
3. Préparation de la dernière phase de mise en œuvre du PSDEF (2017-2020)
 - Etat d'avancement de l'exercice RESEN
 - Révision du calendrier des prochaines étapes vers l'élaboration du PA 2017-2020 et le dépôt d'une 2eme requête de financement

2. Groupes Thématiques (GT)

Comme cela a été le cas pour le GSE, très peu de réunions de GT ont été organisées au cours de l'année 2015.

Une seule réunion du GT pilotage s'est tenue le 9 octobre 2015 et a porté sur : la planification, le RESEN, appui ISU au SIGE

3. Revues Sectorielles

En 2015, il n'y a pas eu de revue sectorielle. Celle-ci devrait normalement se tenir en Juin et en Novembre de chaque année.

4 PERFORMANCE DU SECTEUR ET RESULTATS ATTEINTS EN 2015

Il est important de mesurer périodiquement les progrès accomplis quant à la mise en œuvre du PSDEF qui reste le cadre de référence de la politique sectorielle du Burundi.

4.1 PRESCOLAIRE

Son importance est plus visible dans le milieu urbain et notamment dans les grandes agglomérations, mais l'offre reste encore faible et la demande lacunaire. Le Taux Brut de Scolarité est passé de 6,0 % en 2013- 2014 à 9,1% en l'année scolaire 2014- 2015 et le Taux Net de Scolarité de 5,9% en 2013-2014 à 6,3% en 2014-2015. L'augmentation du Taux Net de Scolarité est due à l'augmentation du nombre de structures préscolaires qui sont passées de 864 en 2013-2014 à 1122 en 2014-2015.

4.2 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET FONDAMENTAL

A la suite de la décision relative à la gratuité de l'enseignement primaire qui avait particulièrement marqué le CSLP I, de nouvelles réformes ont été introduites en vue de relever les performances du secteur de l'éducation au niveau de l'accroissement de l'accès, du redressement de la qualité, du renforcement de l'équité et de l'amélioration du système de pilotage conformément au programme sectoriel de développement de l'éducation et de la formation (2012-2020) et de son plan d'actions (2012-2015).

L'accroissement de l'accès à l'éducation primaire s'est accéléré grâce aux programmes de construction des infrastructures d'accueil qui ont bénéficié de fonds importants au cours de ces dernières années, exception faite de l'année 2015 durant laquelle le Fonds Commun de l'Education n'a pas pu être mis à contribution.

Avec l'extension de l'enseignement de base, les besoins en construction scolaires se sont amplifiés. Il était ainsi prévu la construction de 1500 salles de classes pour les 3 premiers cycles du fondamental et 670 salles de classes par an pour le quatrième cycle. Il a d'ailleurs fallu introduire 3 nouvelles modalités de construction pour faire face à des flux annuels de plus en plus importants. Elles concernent (i) la maîtrise d'ouvrage déléguée ABUTIP, (ii) la maîtrise d'ouvrage communale et (iii) la maîtrise d'ouvrage déléguée UNICEF.

L'augmentation des capacités d'accueil obtenue grâce aux investissements importants consacrés aux infrastructures scolaires a constitué une avancée remarquable qui a permis de faire face aux impératifs générés par la problématique de l'offre à la suite de l'introduction des nouvelles réformes liées à l'école fondamentales.

Par ailleurs, de nouvelles mesures ont permis d'enregistrer des progrès fort appréciables, concrétisés notamment par le relèvement du taux de scolarisation aussi bien au niveau du primaire qu'à celui du cycle secondaire. L'assouplissement des conditions d'entrée en 7ème année a ainsi conduit à un accroissement des effectifs au niveau du cycle 4, le taux de transition ayant été fixé à 70% des élèves en 2015 contre 32,8% en 2008.

La baisse progressive du taux des redoublements a contribué à l'amélioration du niveau réel de scolarisation. L'organisation des séances de sensibilisation des enseignants et d'autres acteurs sur les méfaits du redoublement, la promotion semi-automatique de même que l'accroissement de l'accès en 7ème année répondent également à l'objectif de limitation des redoublements. Des mesures supplémentaires sont prises en considérant le phénomène de redoublement non comme indicateur de résultat, mais de décision. Les mesures mises en place pour réduire ce phénomène de redoublement concernent aussi l'adoption de textes réglementant les critères d'avancement de classe et la promotion des délibérations collectives ainsi que l'interdiction des redoublements sur demande des parents.

Elles commencent à porter des fruits puisque le taux de redoublement qui était de 29,4% en 2012/2013 s'est établi à 23,1% en 2014/2015. Cependant, au regard de la cible de 15% préconisé

pour 2015, ces progrès sont encore lents, impliquant la nécessité d'adoption de nouvelles mesures pour accélérer le rythme d'amélioration.

Par rapport à l'objectif d'amélioration de la qualité, il y a lieu de noter que le taux d'achèvement, qui est passé de 47,7% à 73% entre 2010 et 2015, a évolué dans des conditions d'apprentissage fort contraignantes. En effet, la persistance du système de la double vacation dans de nombreuses écoles fondamentales implique simultanément une réduction du nombre d'heures d'enseignement pour les élèves et une surcharge de travail pour les enseignants. Par ailleurs, le taux d'encadrement ne s'est pas amélioré significativement en même temps que l'insuffisance de manuels scolaires et le ratio élèves/classes encore élevé ne favorisent pas encore la réalisation des performances de qualité recherchée. Le nombre moyen d'élèves par salle de classe est certes en nette amélioration, se situant à 71 en 2015, mais il est toujours supérieur à la norme fixée par l'UNESCO qui est de 40.

Il est important de souligner que le taux d'aléa dans l'affectation des enseignants reste critique dans la mesure où une proportion encore importante d'enseignants n'est pas affectée en fonction du nombre d'élèves.

Globalement, l'évolution des compétences reflétées à travers les données relatives aux examens nationaux révèlent qu'un élève sur cinq a réussi le test qui sanctionne le collège et qu'un élève sur trois a passé avec succès l'examen d'Etat en fin des humanités. Ces résultats qui se rapportent à l'année scolaire 2014/2015 montrent un taux de réussite relativement faible qu'il conviendra d'améliorer au cours de prochaines années.

En vue d'améliorer la qualité de l'enseignement fondamental, l'essentiel des actions menées s'est concrétisé notamment par l'ajustement du curriculum de 7ème, de 8ème et de 9ème année sous le nouveau format, la formation des enseignants, des directeurs et des inspecteurs sur les manuels de 9ème année ainsi que l'achat des livres de l'élève et du maître pour la 9ème année et des dictionnaires Français-Anglais et Anglais -Kiswahili pour les écoles fondamentales. Il convient de mentionner aussi l'acquisition des livres de l'élève et du maître pour les classes de 8ème année

Enfin, il convient de souligner que les services déconcentrés ont bénéficié des formations spécifiques et des transferts des frais de fonctionnement afin de faciliter la décentralisation de la réforme. Ces services disposent aussi de l'autonomie de gestion, supervisée par les comités de gestion, déjà fonctionnels au niveau de l'école fondamentale et en voie d'instauration dans les écoles secondaires.

Dans le domaine de l'équité, des résultats très positifs ont été enregistrés au niveau de l'égalité genre. L'indice de parité qui était de 0,99 en 2010 a atteint 1,02 en 2015, reflétant bien la volonté du gouvernement à accélérer la scolarisation des filles pour éviter tout déséquilibre dans ce domaine. Par contre, le taux de scolarisation demeure marqué par des inégalités au niveau des provinces qu'il conviendra de redresser progressivement.

Afin de renforcer les acquis, il faudra veiller à (i) assurer la maintenance et la réfection des bâtiments scolaires, (ii) garantir la formation continue des enseignants en cohérence avec les besoins de l'école fondamentale, (iii) acquérir les manuels et le matériel didactique adéquat et (iv) renforcer les pratiques de suivi-évaluation au niveau de la qualité des apprentissages.

4.3 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL ET PEDAGOGIQUE

L'enseignement secondaire général et pédagogique connaît une forte expansion des effectifs qui est l'une des conséquences des mesures prises pour assouplir les conditions d'avancement au niveau de l'école primaire.

Le taux de passage du primaire au secondaire a plus que doublé entre 2010 et 2015, passant de 31,4% à 70% sur cette période. Grâce à l'accroissement des écoles communales qui accueillent plus de 79,8% des effectifs des élèves du secondaire général et pédagogique, le nombre d'élèves a plus que triplé entre 2003 et 2013, passant de 13202 à 455 703.

Cette augmentation des effectifs s'est accompagnée d'un accroissement concomitant du taux brut de scolarisation qui est passé de 23,1% à 53,7% entre 2010 et 2015 et de faibles performances sur le plan qualitatif. Si le taux net de scolarisation s'établit à seulement 25,1% en 2015, le taux de réussite aux examens nationaux se situe à moins de 50% tandis que la proportion de redoublement s'établit à environ 12% au niveau du second cycle.

L'insuffisance du niveau de formation des enseignants, des infrastructures, d'équipement et de laboratoire constituent des éléments explicatifs de ces contre-performances. Dans cette optique, l'installation de panneaux solaires, l'achat des fournitures scolaires et pédagogiques ainsi que l'équipement en bancs pupitres et en matériel informatique au niveau central et déconcentré devraient se poursuivre pour renforcer davantage les aspects qualitatifs de l'enseignement secondaire.

Le phénomène d'inégalité géographique observée au niveau du fondamental s'observe également à celui du secondaire. Par exemple, les provinces de Ruyigi et de Kirundo sont les plus défavorisées du point de vue du taux brut de scolarisation avec respectivement 28,9% et 33,8%. Quant à la parité genre, elle est de 1,06 à l'entrée en 7ème année et s'élève à 0,87% en 10ème année en 2015. Ces deux taux se situaient respectivement à 0,78 et 0,72 en 2010, impliquant ainsi une amélioration entre les 2 périodes.

4.4 ENSEIGNEMENT DES METIERS ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Avec l'accroissement du nombre de lauréats issus de l'école fondamentale, l'augmentation des capacités d'accueil et la diversification des filières dans l'enseignement de métiers et la formation professionnelle constituent de plus en plus des créneaux privilégiés non seulement pour l'absorption de nouveaux effectifs de l'école fondamentale non retenus pour le post fondamental, mais aussi, pour la satisfaction des besoins du marché du travail. A cet effet, les défis majeurs à relever concernent surtout l'adaptation des capacités d'accueil, la formation de qualité en vue de disponibiliser les compétences requises, en particulier pour l'emploi du secteur privé et la réinsertion des lauréats.

En termes de capacités d'accueil, la politique nationale de l'EFTP prévoit, à fin 2015, au moins un CEM par commune et un CPP par province. Cet objectif est loin d'être atteint car 60 communes ne disposaient pas encore de centres d'enseignements des métiers. La question de l'offre mérite donc une attention toute particulière car d'une année à l'autre, la demande ne cesse de s'accroître. La cible est de scolariser 16 764 apprenants en 2020.

Sur quatre ans, l'évolution a été marquée par un taux multiplicateur de 1,3 et cette pression est appelée à s'exercer davantage au cours des prochaines années. Pour la seule année 2016, il était prévu environ 40.000 lauréats de l'école fondamentale qui feraient recours à l'enseignement des métiers.

Pour répondre aux exigences du marché et pour contribuer à la promotion du partenariat public-privé, l'introduction de l'approche par compétences et de la Formation Modulaire spécifique à l'Enseignement des Métiers ainsi qu'une plus grande implication des partenaires locaux dans la gestion des structures de formation constitue quelques innovations de la Politique de l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle.

Au titre de la réinsertion des lauréats, les principaux progrès à souligner concernent surtout la mise en place d'un fonds de garantie destiné à faciliter la création des microentreprises par les lauréats de l'EFTP, l'opérationnalisation des cellules d'insertion (10 en 2014), l'organisation en AGR (15) et l'accès à des stages en alternance (17 en ont bénéficié). La valorisation de 500 artisans du secteur informel ayant acquis des nouvelles compétences, la certification des lauréats des CEM et des CFP par ordonnance ministérielle de même que l'opérationnalisation du CDCP s'inscrivent aussi dans le cadre de la politique de réinsertion des lauréats.

En rapport avec l'enseignement technique, les effectifs ont connu une forte expansion en raison surtout de la création de nouvelles filières comme la section électronique, la section électricité

industrielle, la section informatique des télécommunications dans les zones rurales. A ce stade, il y a lieu de noter la faible fréquentation des filles qui représentent moins de 25% des effectifs.

4.5 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'enseignement supérieur a également enregistré une augmentation soutenue de ses effectifs. Les données disponibles montrent que le nombre d'étudiants a plus que doublé en 8 ans passant de 19 215 en 2004-05 à 44 887 en 2012-13. L'effectif attendu en 2020 est de 52 284 dont 52% dans le privé. Le nombre d'étudiants inscrits à l'Université du Burundi était de 13 084 en 2013 alors que la cible pour 2020 est de 25096 étudiants.

Cette augmentation est essentiellement due à une explosion des effectifs dans les établissements privés puisque le nombre d'étudiants y est passé de presque 6 100 en 2004 à 27 314 en 2012 soit une hausse de 21% par an en moyenne. Il est utile de préciser ici que l'Etat Burundais encourage le développement de l'enseignement privé en octroyant des bourses à des étudiants orientés dans le privé. Le montant de ces bourses s'élevait à 2 milliards de BIF en 2014 et représentait 12% des dépenses sociales (bourses au niveau national et à l'extérieur du pays, œuvres universitaires) de l'enseignement supérieur

Le nombre d'étudiants boursiers du public a atteint un effectif de 21 280 (effectifs des étudiants boursiers sur place) dont 11 705 à l'Université de Bujumbura et 2716 à l'Ecole Normale Supérieure alors qu'en 2010-2011 le nombre de boursiers pour les deux institutions étaient de 11 394.

Pour les Institutions privées, le nombre de boursiers en 2013 était de 4 735 contre 6859 au cours de l'année académique 2015-2016.

Plus spécifiquement, les défis persistants à signaler sont les suivants : l'accès reste préoccupant à tous les niveaux d'enseignement i) Au niveau de la qualité, la baisse du taux de redoublement qui a été amorcé n'a pas encore atteint le niveau escompté. ii) Au niveau des acquis des élèves, le temps scolaire reste insuffisant au regard de la norme UNESCO. iii) Manque cruel d'enseignants qualifiés surtout dans le domaine des sciences et de l'enseignement technique iv) Manque d'équipements mobiliers, de matériels de laboratoires, de bibliothèques et de matériels didactiques.

5 RESULTATS DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2015

Le tableau ci-dessous montre les financements planifiés et exécutés sur le budget de l'Etat et sur le FCE selon les niveaux d'enseignement.

	Financement	Crédits planifiés révisés avec MP (en Fbu)	Crédits exécutés (en Fbu)	Taux d'exécution (en %)
Alphabétisation	BAS/FCE	231 412 000	102 694 940	73.58
	BO	55 815 214		
Préscolaire	BAS/FCE	41 480 000	41 480 000	100
	BO	10 494 900		
Enseignement Fondamental	BAS/FCE	39 627 720 301	15 926 015 718	40.18
	BO	13 965 669 472		
Enseignement Secondaire Général	BAS/FCE	3 771 658 100	3 075 388 413	81.54
	BO	13 562 619 142		
Formation Professionnelle et Enseignement Technique	BAS/FCE	2 061 059 057	1 960 828 411	95.14
	BO	330 217 531		
Enseignement Supérieur	BAS/FCE	1 517 114 748	1 084 902 221	71.51
	BO	1 100 000 000		
Administration Générale	BAS/FCE	4 795 481 413	3 736 872 296	77.92
	BO	156 994 150 288		

MP : Mesures Prudentielles

6 ACTIVITES REALISEES PAR LES SERVICES CENTRAUX SUR FINANCEMENT FCE

6.1 ALPHABETISATION

Formation continue des alphabétiseurs

Budget planifié : 44 639 300 Fbu

Budget révisé (MP) : 22 160 000 Fbu

Budget exécuté : 21 385 000 Fbu, soit 96.5 %

- Formation continue des alphabétiseurs

L'objectif ultime du Département d'Alphabétisation est d'éradiquer progressivement l'analphabétisme au Burundi. Dans la continuité des formations commencées en 2014 dans la province de Kirundo, une autre formation a été organisée dans la Province de Bubanza (Commune Bubanza et Musigati) à l'endroit de 64 alphabétiseurs. Notons que cette province compte un grand nombre d'analphabètes en plus de la Province de Kirundo. Cette formation organisée pendant 5 jours a coûté **19 225 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement, de déplacement, de location salle, véhicule et d'achat du matériel utilisé.

Les thématiques qui ont été développés sont :

- Les effets néfastes de l'analphabétisme
 - Les étapes d'un programme d'alphabétisation :
 1. La pré-alphabétisation
 2. L'alphabétisation proprement dite
 3. La post-alphabétisation
 - Les types d'alphabétisation
 - La psychologie de l'adulte
 - L'utilisation du mot générateur dans le développement de l'alphabétisation
 - La présentation du programme nationale d'alphabétisation
 - L'apprentissage de la Lecture, de l'écriture et du calcul
 - Préparation d'une leçon d'alphabétisation et la répartition du temps imparti à chaque étape d'une leçon
 - Simulation d'une séance d'alphabétisation
 - Evaluation d'une séance d'alphabétisation
 - Préparation des leçons pratiques
 - Organisation et la gestion d'un centre d'alphabétisation.
- Régularisation des frais de location véhicule non payés en 2014

Le Département de l'Alphabétisation a organisé des missions de suivi encadrement des alphabétiseurs en 2014. Cette activité organisée dans les Communes de la Province Kirundo a duré 12 jours. Les frais de location de 3 véhicules d'un montant de **2 160 000 Fbu** ont été payés en 2015.

Suivi encadrement des alphabétiseurs

En 2015, il n'y a pas eu d'activités de suivi encadrement des alphabétiseurs sur le BAS/FCE.

Sur le budget de l'Etat, il a été prévu un montant de 3 614 760 Fbu pour cette activité. Deux descentes ont été effectuées par le Département de l'Alphabétisation et un montant de **5 289 040 Fbu**, soit un taux d'exécution de **99.99 %**. Signalons qu'il y a eu un virement de crédit d'un montant de 1 675 000 Fbu pour compléter le budget insuffisant.

Etude et Conception

Budget planifié : 12 000 000 Fbu

Budget révisé (MP) : 1 410 000 Fbu

Budget exécuté : 1 410 000 Fbu, soit 100 %

- Régularisation des frais de location salle non payés en 2014

Un montant de **1 410 000 Fbu** a été dépensé en 2015 pour le paiement des frais de location salle et restauration pour un atelier d'échange avec les professionnels du secteur d'alphabétisation. 50 participants ont pris part à cet atelier qui a duré une journée.

Fournitures scolaires et pédagogiques

Budget planifié : 140 250 000 Bif

Budget exécuté : 79 899 940 Bif, soit 56.97 %

- Impression, multiplication et diffusion d'un guide du formateur et du livret de l'apprenant

Les dépenses réalisées sur cette ligne sont :

- paiement de la facture de 2014 relative à l'impression du guide des formateurs pour un montant de **1 952 500 Fbu** ;
- Impression, multiplication et diffusion d'un guide du formateur par DOUBLE CLICK pour un montant de **39 910 000 Fbu**

- Acquisition des kits d'alphabétisation

En vue de rendre disponible le matériel aidant à la formation et à la sensibilisation sur le terrain pour la bonne marche des activités de l'alphabétisation, le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur a lancé une demande de cotation pour l'achat de :

- 750 T – Shirt VIP ;
- 200 Sacoche ;
- 1000 livrets pour alphabétiseurs
- 357 attestations pour alphabétiseurs ;
- 5000 certificats pour apprenants

Le matériel commandé a été livré par la Société MULTITECHNICS SERVICES pour un montant de **38 037 440 Fbu**.

Sur le budget de l'Etat, un montant de 40 365 000 Fbu a été prévu pour l'achat du matériel pour les alphabétiseurs. Au 31 décembre 2015, un montant de **39 960 000 Fbu** relatif aux 8 bons de commande livrés pour l'achat des kits d'alphabétisation a été dépensé, soit un taux d'exécution de 99 %.

6.2 PRESCOLAIRE

Amélioration de la qualité des apprentissages du préscolaire

Suivi et encadrement des structures préscolaires

Budget planifié : 89 851 000 Bif

Budget révisé (MP) : 41 480 000 Bif

Budget exécuté : 41 480 000 Bif, soit 100 %

- Sensibilisation des parents d'élèves et de l'Administration locale sur l'importance du préscolaire

Le Département de l'Education Préscolaire et de la Petite Enfance dont la principale mission est d'améliorer la qualité de l'Enseignement dès le jeune âge a organisé des ateliers de sensibilisation à l'endroit des autorités administratives locales et de la communauté à la base sur l'importance de l'éducation préscolaire dans les provinces scolaires de Bujumbura, Cankuzo, Muramvya, Mwaro, Ruyigi ; Bururi, Karusi , Bubanza, Cibitoke et Rutana. Cela dans le but d'améliorer leurs connaissances en matière de prise en charge des enfants de 0 à 6 ans.

Cette sensibilisation a permis aux parents et à l'administration locale de s'impliquer davantage dans la prise en charge du jeune enfant.

Des émissions radiodiffusées et des spots publicitaires ont appuyé cette sensibilisation. Cette activité a été réalisée dans les provinces précitées, une journée par province, et a permis de sensibiliser 463 participants. Le cout de ces ateliers de sensibilisation a été de **32 705 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement, de déplacement, de location véhicule et d'achat du matériel utilisé.

- Evaluation de la méthodologie appliquée lors de l'encadrement des enfants

Les éducateurs des structures préscolaires communautaires ont un niveau tellement disparate que la quasi-totalité d'entre eux n'ont même pas terminé le primaire. Il a été organisé par le Département de l'Education préscolaire une visite de 65 structures préscolaires dans toutes les provinces du pays pour se rendre compte de l'état des infrastructures, de la méthodologie appliquée lors de l'encadrement des enfants. A travers cette descente, il a été constaté que les structures préscolaires n'ont pas d'enseignants avec un niveau de formation requis, la plupart ont des infrastructures qui ne répondent pas aux meilleures conditions de travail. Cette mission a été une occasion d'accompagner 260 éducateurs pour acquérir une méthodologie de conduite de la leçon par l'assistance à la dispense d'une leçon. Le cout de cette activité a été de **8 775 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement et de location véhicule.

Sur le budget de l'Etat, un montant de 8 073 000 Fbu a été prévu dans le cadre du suivi encadrement des structures préscolaires. Au 31 décembre 2015, le budget a été exécuté à **74.79 %**, soit un montant de **6 037 520 Fbu** correspondant à deux descentes effectuées par le Département de l'Education Préscolaire et de la Petite Enfance.

6.3 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

6.3.1 Amélioration de l'accès au Fondamental

Construction et équipements de salles de classe (MOD et MOC)

Budget planifié : 42 588 853 820 Fbu

Budget révisé (MP) : 23 308 853 820 Fbu

Suite aux mesures prudentielles prises par les PTF du FCE, les lignes budgétaires portant sur la convention MOD FONIC d'un montant de 1.4 milliards, sur l'Avenant à la Convention MOD Abutip d'un montant de 1.7 milliards et sur la MOC 2015 ont été annulées.

Budget exécuté : 11 834 601 093 Fbu, soit 50.77%

Le budget exécuté d'un montant de 11 834 601 093 Fbu est réparti en deux rubriques :

- Maitrise d'ouvrage Communale : 7 284 601 093 Fbu
- MOD Unicef : 4 550 000 000 Fbu
- Maitrise d'ouvrage Communale (MOC)

Le Gouvernement du Burundi a adopté un document cadre de politique nationale de décentralisation et la loi consacrant l'autonomie des communes est en vigueur depuis 2012. Le Ministère en charge de l'éducation participe à cette évolution qui fait partie intégrante de la modernisation de la vie publique et favorable au développement local.

En 2013, le Ministère a signé 20 conventions de maîtrise d'ouvrage communal portant sur la construction et l'équipement de 198 salles de classe réparties sur 57 sites dans 20 communes des provinces de Cibitoke, Karusi et Ruyigi. Le choix de ces provinces était dû à la présence des projets/ONG pouvant appuyer et accompagner les communes dans la passation des marchés et la supervision des travaux: PADLPC à Cibitoke et Projet Gutwara Neza à Karusi et Ruyigi.

En 2014, le Ministère a signé 51 conventions de maîtrise d'ouvrage communal portant sur la construction et l'équipement de 549 salles de classe réparties sur 153 sites dans 51 communes des provinces de Bururi, Gitega, Bujumbura Rural, Kayanza et Ngozi. Les projets d'appui à la maîtrise d'ouvrage communal sélectionnés dans ces provinces sont :

- Gutwara neza pour Bururi, Gitega, Ruyigi et Karusi
- OAP pour Bujumbura Rural
- Twitezimbere pour Kayanza et Ngozi
- PADLPC pour Cibitoke

Au courant de l'année 2015, aucune convention MOC n'a été signée suite à l'annulation de certaines activités et marchés dans le cadre des mesures prudentielles prises par les PTF du FCE pour mitiger le risque fiduciaire dû à la crise politique et sécuritaire que traversait le pays à partir du mois de Mars 2015.

Les décaissements réalisés sur le BAS/FCE en 2015 portent donc sur la finalisation des conventions signées en 2013 et en 2014. Sur les 210 sites du programme MOC 2013 et 2014, seul un marché portant sur le site Kabezi a été résilié définitivement et non relancé, pour les autres les réceptions ont eu lieu en 2015 et poursuivies au courant de l'année 2016.

- Maitrise d’Ouvrage Délégé (UNICEF)

En 2015, le Ministère de l’Education, de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé une convention avec l’UNICEF pour la construction des salles de classes pour un montant de sept milliards de Francs Burundais.

Cette rubrique présente les principales activités réalisées au 30 septembre 2015 d’une part et d’autre part l’état d’avancement des activités durant la période du 01 octobre au 31 décembre 2015.

Les principales activités réalisées sont:

- Recrutement et prise de fonction de l’Assistante aux approvisionnements.
- Lancement de la Demande de proposition (DDP) et adjudication des marchés d’études, de suivi et de contrôle des travaux aux bureaux CEC et SEC respectivement pour le Lot1 et le Lot2.
- Validation des spécifications du mobilier scolaire.
- Lancement de la commande pour l’acquisition du véhicule de supervision

Allotissement des marchés d’étude, de suivi et de contrôle des travaux

Province	Ordre	Commune	Site/ Nom de l’école	Colline/ d’implémentation	site	Observation
LOT 1: 8 Sites (Kayanza et Ngozi)						
Kayanza	1	Muruta	Karunyinya	Karunyinya		Site maintenu
Kayanza	2	Kayanza	Rwesero	Rwesero		Changement de nom du site (voir tableau 1)
Kayanza	3	Rango	Busoro	Tara		Site maintenu
Kayanza	4	Matongo	Kivumu II	Kivumu		Site maintenu
Kayanza	5	Butaganzwa	Songa	Ninga		Site maintenu
Ngozi	6	Busiga	Kimagara	Kimagara		Site maintenu
Ngozi	7	Ruhororo	Kabuye	Kabuye		Site maintenu
Ngozi	8	Ngozi	Kayogoro	Kayogoro		Remplace le site de Kinyami (voir tableau1)
LOT2: 10 Sites (Kirundo, Muyinga et Ngozi)						
Ngozi	1	Gashikanwa	Kabamba1	Kabamba		Site maintenu
Ngozi	2	Kirembe	Mugerera	Mugerera		Site maintenu
Ngozi	3	Mwumba	Ntembe	Ntembe		Site maintenu
Ngozi	4	Nyamurenza	Gasegerwa	Gasegerwa		Site maintenu
Ngozi	5	Marangara	Nyambo	Nyambo		Site maintenu
Kirundo	6	Vumbi	Muyebe	Muyebe		Site maintenu
Kirundo	7	Kirundo	Rambo	Rambo		Site maintenu
Muyinga	8	Giteranyi	Cagakori	Ngoma		Remplace le site de Cagakori (voir tableau 1)
Muyinga	9	Muyinga	Ku Muyaga	Kinyota		Remplace le site de Muyinga (voir tableau 1)
Muyinga	10	Butihinda	Gatwenzi	Ngati		Remplace le site de Kobero (voir tableau 1)

Principales activités réalisées du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015

Faisant suite aux activités de la période précédente, les principales activités réalisées du 01 octobre au 31 décembre 2015 sont les suivantes :

- Signature de contrats pour les prestations d'études, de suivi et de contrôle des travaux entre l'UNICEF et les bureaux CEC et SEC respectivement pour le Lot1 et le Lot2.
- Elaboration et transmission du rapport de démarrage des activités d'études accompagné des rapports d'Avant-Projet Sommaire (APS) pour chaque lot.
- Validation des rapports d'APS avec le BISEM.
- Transmission au BISEM du draft des rapports d'Avant-Projet Détaillé (APD) élaborés par les bureaux CEC et SEC avec analyse des implications et proposition de scénarii
- Livraison au Burundi du véhicule de supervision (véhicule de Type Land Cruiser Prado TXL de 7 places).
- Commande de 50% du mobilier scolaire sur la base du nombre prévisionnel de 162 SDC à construire. La commande du mobilier est planifiée en deux phases. La deuxième commande portera sur le reste de SDC à réaliser convenu après validation des documents de projet.
- Lancement du processus de recrutement des deux (2) Ingénieurs de Suivi.

Situation financière du programme

Cette rubrique présente le niveau de décaissement des fonds et la situation des dépenses effectuées.

- **Niveau de décaissement** : la première tranche de 1,05 milliard de BIF et la deuxième tranche de 3,5 milliards de BIF ont été virés à l'UNICEF respectivement en septembre 2015 et décembre 2015.

Situation de décaissement de la contribution au 30 décembre 2015

#	Modalité de paiement	Montant (BIF)	Montant décaissé (BIF)	Observation
1	1 ^{ère} tranche (15% à verser après signature de la convention)	1 050 000 000	1 050 000 000	Reçu le 01/09/2015
2	2 ^e tranche (50% à verser après transmission rapport de démarrage des études techniques)	3 500 000 000	3 500 000 000	Reçu le 21/12/2015
3	3 ^e tranche (35% à verser après exécution de 40% de la contribution)	2 450 000 000	0	
4	Total	7 000 000 000	4 550 000 000	Reste à décaisser : 2 450 000 000 BIF

- **Niveau d'exécution des dépenses** : Les dépenses effectuées par l'UNICEF au 31 décembre 2015 totalisent un montant de 415 043 473.79 Fbu portant sur i) les frais de passation des marchés d'études, ii) paiement d'avance de démarrage pour les services d'études suivi et contrôle des travaux, iii) achat véhicule de supervision et iv) les salaires.

Equipements des écoles fondamentales (MOC)

Budget planifié : 2 807 796 730 Bif

Budget exécuté : 1 207 796 730Bif, soit 43.01 %

- Marché de fournitures des bancs pupitres par la Société ACOMEBO

Un contrat de fourniture de 4455bancs pupitre destinés aux écoles fondamentales a été signé avec la Société ACOMEBO attributaire du marché n°DNCMP/74/F/2014 (lot 4, 5 et 7) pour un montant de 666 022 500 Bif. A la réception définitive des équipements, un montant de 466 215 750 Fbu a été payé à la Société ACOMEBO.

Les bénéficiaires de ces équipements sont retracés dans le tableau suivant :

Lot	Province	Commune	Quantité
4	Cankuzo	Cankuzo	138
		Cendajuru	72
		Gisagara	106
		Kigamba	132
		Mishiha	92
	Gitega	Buraza	152
		Bukirasazi	128
		Giheta	58
		Mutaho	76
		Gishubi	220
		Itaba	28
		Bugendana	250
		Ryansoro	182
	Ruyigi	Bweru	22
		Butaganzwa	118
		Butezi	94
		Gisuru	68
		Kinyinya	104
		Nyabitsinda	66
Ruyigi		144	
Total Lot 4		2250	

Lot	Province	Commune	Quantité
5	Kayanza	Kayanza	146
		Rango	32
		Gahombo	66
		Butaganzwa	40
		Gatara	36
		Muruta	40
		Kabarore	42
		Matongo	32
		Muhanga	93
		Ngozi	Busiga
	Gashikanwa		72
	Kiremba		44
	Mwumba		66
	Ngozi		92
	Nyamurenza		66
	Ruhororo		40
	Tangara		28
	Marangara		20
	Total Lot 5		
	7	Mwaro	Bisoro
Gisozi			82
Kayokwe			96
Ndava			140
Nyabihanga			114
Rusaka			88
Rutana		Bukemba	100
		Giharo	94
		Gitanga	88
		Mpinga	100
		Musongati	100
Rutana	58		
Total Lot 7		1158	
	Total général		4455

- Marché de fournitures des bancs pupitres par la Société GTS

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé un contrat de fournitures de 5 032 bancs pupitres pour un montant de 749 201 400 Fbu destinés aux écoles fondamentales suivant le marché n° DNCMP/74/F/2014 avec la Société GTS, attributaire du marché. Après la réception des équipements, un montant de **524 440 980 Fbu** a été payé en 2015. Les livraisons ont été faites suivant le tableau ci-dessous :

Lot	Province	Quantité
Lot 1	Bubanza	476
	Cibitoke	448
	Bujumbura Mairie	220
S/Total1		1 144
Lot2	Bujumbura Rural	989
	Muramvya	840
S/Total2		1829
Lot3	Bururi	1083
	Makamba	976
S/Total 3		2059
TOTAL		5032

- Marché de fournitures des bancs pupitres par NDIKUMANA Evariste

Un contrat de fourniture de 1880 bancs pupitre destinés aux écoles fondamentales a été signé avec la Monsieur NDIKUMANA Evariste, attributaire du marché n°DNCMP/74/F/2014 (lot 8) pour un montant de **217 140 000 Fbu**. A la réception définitive des équipements, le montant du marché a été payé en totalité. Les bénéficiaires de ces équipements sont retracés dans le tableau suivant :

Lot	Province	Commune	Quantité
8	Karusi	Bugenyuzi	210
		Buhiga	80
		Gihogazi	172
		Gitaramuka	122
		Mutumba	110
		Nyabikere	132
		Shombo	118
	Kirundo	Bugabira	60
		Busoni	92
		Bwambarangwe	66
		Gitobe	14
		Vumbi	86
		Ntega	86
		Kirundo	86
	Muyinga	Buhinyuza	28
		Butihinda	72
		Gasorwe	40
		Gashoho	14
		Giteranyi	126
		Muyinga	126
		Mwakiro	40
Total		1880	

Sur le budget de l'Etat, il a été prévu un montant de 1 209 017 802Fbu pour la fourniture de 9 590 bancs pupitres pour les écoles fondamentales. Le budget exécuté au 31 décembre 2015 est de **1 724 842 000 Fbu**, soit un taux d'exécution de **99.99 %**. Soulignons qu'il y a eu un virement de crédit d'un montant de **516 000 000 Fbu** pour compléter le budget insuffisant.

Frais de suivi des travaux MOC et appui aux comités locaux

Budget planifié : 75 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 24 777 500 Bif

Budget exécuté : 15 519 500Bif, soit 62.63 %

- Factures impayées de location véhicule pour les activités de 2014

Des ateliers de sensibilisation et de formation sur le guide de mobilisation des acteurs de l'éducation à l'intention des représentants des comités Back To School provinciaux et communaux ont été organisés en 2014. Le paiement des frais de location de 3 véhicules utilisés pour cette activité est intervenu en 2015, soit un montant de **585 000 Fbu**.

- Inspections dans les Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées

Dans le but de contribuer à améliorer la qualité de l'Enseignement Supérieur, des visites de terrain ont été organisées par la Direction de l'Enseignement Post Secondaire Professionnel pour recueillir des informations relatives à l'état des lieux des institutions et filières organisées à l'enseignement supérieur. Les frais de subsistance, de logement et de location véhicule d'un montant de **10 742 000 Fbu** ont été dépensés. Après la mission, sur base des données recueillies, des nouvelles approches et réformes au niveau de l'Enseignement supérieur et post secondaire professionnel ont été reformulées ;

- Impression des manuels de formation

Paiement de la facture de **4 192 500 Fbu** relative à l'impression des manuels de formation utilisé lors des ateliers de formation et de sensibilisation sur le Guide de mobilisation des acteurs de l'Education à l'intention des comités BTS provinciaux et communaux.

Compensation des frais de scolarité écoles primaires

Budget planifié :2 726 056 800 Bif

Budget révisé (MP) : 1 793 805 600 Bif

Budget exécuté :1 788 168 000Bif soit99.68%

En complément du budget de l'Etat, les PTF du FCE ont décidé de verser 800 Bif par année et par élèves du fondamental au titre des frais de compensation.

Sur le BAS/FCE, un transfert d'un montant de**1 788 168 000 Fbu** a été effectué au 1^{er} semestre 2015 au profit de 2 235 210 écoliers. Notons qu'il s'agit d'une seule tranche effectuée.

Sur le budget de l'Etat, sur un montant de 4 161 095 440 Fbu planifié, trois transferts ont été effectués pour le fonctionnement des écoles fondamentales pour un montant de **3 362 771 500 Fbu**, soit un taux d'exécution de **98.57 %**.

6.3.2 Amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages

Formation des formateurs et des enseignants

Budget planifié :124 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 480 000Bif

Budget exécuté :480 000 Bif, soit 100 %

- Frais de location véhicule non payés en 2014

Au 4^{ème} trimestre 2014, il a été organisé une activité dans huit écoles pilotes (Lycée Maranatha de Kivoga, Notre Dame de l'Annonciation de Bukeye, Scheppers de Nyakabiga, Don Bosco de Ngozi, Mgr Joachin Ruhuna de Muyaga, Rutana, Makamba et Iteba. Cette activité avait entre autres pour objectif d'apprendre aux élèves à corriger, par le travail en groupe, les fautes d'orthographe ou les omissions dans les notes des cours, à vérifier si les formules ont été correctement notées avant de les apprendre et de les assimiler. Cette activité qui a duré huit jours a nécessité la location du véhicule et le paiement d'un montant de **480 000 Fbu** a été effectué en 2015.

Formation des enseignants

Budget planifié :3 409 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 1 283 710 600 Bif

Budget exécuté :307 922 450 Bif, soit 23.99 %

- Formation des enseignants de 7^{ème} et 8^{ème} année du Lycée Notre Dame de la Sagesse sur le braille et lanque des signes

Dans la suite des activités d'appui aux élèves à déficience sensorielle, la Direction Générale des Bureaux Pédagogiques a organisé une formation pour renforcer les compétences des enseignants de 7^{ème} et 8^{ème} du Lycée Notre Dame de la Sagesse sur le braille et la langue des signes en vue de leur permettre de communiquer plus efficacement avec les élèves à déficience auditive et visuelle. C'est un complément aux formations déjà faites ultérieurement. Cette formation dispensée au profit de 23 enseignants a permis de :

- Faire acquérir aux enseignants des compétences nécessaires sur le braille et la langue des signes. Après la formation, les enseignants sont à l'aise pour tenir de petites conversations en utilisant la langue des signes. Les frais de subsistance, de logement, de location salle, de restauration et de location véhicule d'un montant de **5 761 500 Fbu** ont été dépensés pendant 5 jours de formation.

Sur le budget de l'Etat, une descente a été effectuée pour le suivi encadrement des enseignants du LNDS de Gitega et le montant de **6 675 000 Fbu** relatif aux frais de mission, de location véhicule et d'achat du carburant a été dépensé pour la réalisation de cette mission.

- Formation des formateurs en Français

Dans le but de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement par un renforcement des compétences du et en Français par la création d'un vivier de formateur et de tuteurs pour assurer un accompagnement de proximité des enseignants, il a été organisé une formation des formateurs sur financement du Fonds Commun de l'Education. En effet :

- 60 professeurs de français et tuteurs ont été renforcés en compétences du et en français à travers l'exploitation partagée des 4 livrets et ont été préparés pour assurer le renforcement des compétences du et en français des enseignants du 3^{ème} cycle fondamental.
- 60 professeurs de français et tuteurs ont amélioré leur opérationnalisation des objectifs de la leçon ;
- 60 professeurs de français et tuteurs ont construits confortablement des outils d'évaluation ;

La formation qui a duré 10 jours au profit de 60 professeurs et tuteurs a coûté **44 560 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, d'honoraires des formateurs, de logement, de déplacement, de restauration, de location salle et du véhicule et d'achat du matériel utilisé.

- Accompagnement des enseignants des écoles fondamentales

Dans la continuité de la réforme de l'enseignement fondamental, une descente a été effectuée en 2014 par les concepteurs du BEPEB pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre du curriculum de l'enseignement fondamental. Cette activité a permis aux concepteurs d'appuyer les enseignants du fondamental des provinces de Bubanza, Bujumbura, Cibitoke, Kirundo, Bururi et Muyinga. 5véhicules ont été loués pour la réalisation de cette activité qui a duré 14 jours. Le montant de location véhicule de 1 950 000 Fbu a été payé en 2015.

- Descentes pour voir l'état des lieux des ressources humaines

Dans la poursuite de la réforme de l'enseignement fondamental, le Bureau d'Etudes et des Programmes de l'Enseignement Base (BEPEB) a effectué des descentes pour récolter les données en rapport avec les enseignants qui vont bénéficier de la formation sur les nouveaux programmes de l'enseignement fondamental. Ainsi, **12 869 enseignants** ont été identifiés à travers tout le pays. La mission qui a duré 6 jours a coûté **6 286 500 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement et de location véhicule.

- Renforcement des compétences des enseignants de 9^{ème} année sur le braille et la langue des signes

Dans la suite des activités d'appui aux élèves à déficience sensorielle, la Direction Générale des Bureaux Pédagogiques a organisé une formation à l'endroit des enseignants de 9^{ème} à la 1^{ère} année du LNDS de Gitega dans le but de renforcer les compétences des enseignants en vue de leur permettre de communiquer plus facilement avec les élèves à déficience auditive et visuelle. L'objectif poursuivi est de faire acquérir aux enseignants des compétences nécessaires sur le braille et la langue des signes. Les frais de subsistance, de logement, de location salle, de restauration, de location véhicule et d'achat du matériel utilisé d'un montant de **23 983 600 Fbu** ont été payées.

- Journée pédagogique communale pour la formation des enseignants

En vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation, la Direction Générale des Bureaux Pédagogiques a organisé une séance de préparation des journées pédagogiques communales comme le stipule la recommandation n°3 du séminaire de RUTANA qui précise que « il convient d'intégrer une démarche qualité : cahier de charges, création de ressources utilisables en formation continue, bilans enrichis pour l'inspection générale et la DGBP après synthèse faite par le niveau provincial à partir de documents normalisés complétés par les animateurs des journées ».

Au cours de cette séance de préparation, les activités suivantes ont été réalisées:

- rédaction des thématiques d'animation ;
- sensibilisation des autorités du niveau déconcentré ;
- Il y eu planification qui tient compte des priorités du Plan National Formation Continue et déduction des priorités provinciales et communales disponibles.

Le coût de cette activité a été de **25 912 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement, de déplacement pour 157 participants dans l'atelier, de location salle et de véhicule.

Multiplication et reliure des modules de 7^{ème} et 8^{ème} des écoles fondamentales

Dans la poursuite de la réforme de l'enseignement fondamental, deux demandes de cotation ont été lancées pour la multiplication et la reliure des modules formation de 7^{ème} et 8^{ème} année fondamentale. Il s'agissait de multiplier 800 documents par domaine, soit **68 651 600Fbu** payé pour la multiplication de ces documents.

- Formation des enseignants de 5^{ème} et 6^{ème} en français et pédagogie

Renforcement des compétences linguistiques des enseignants de 5^{ème} et 6^{ème} dans les provinces de Ngozi, Bujumbura, Muramvya et Bubanza. Quatre livrets ont été mis à la disposition de chaque enseignant participant à la formation dans une phase de formation à distance en accompagnement d'un tuteur suivi d'une phase de formation en présentiel en accompagnement d'un formateur. Ainsi au cours de cette formation, il a été question de renforcer les compétences méthodologiques et linguistiques à l'écrit et l'oral, renforcer l'enseignement/apprentissage du français par et pour les mathématiques, renforcer l'enseignement/apprentissage du français par et pour l'étude du milieu et évaluation à l'école primaire. Au total, 1491 enseignants ont été formés et les frais de subsistance, de logement, de location salle, de déplacement, de location véhicule et d'achat du matériel utilisé d'un montant de **130 817 250Fbu** ont été dépensés.

Sur le budget de l'Etat, dans le cadre de la réforme de l'enseignement fondamental, le MEESRS a prévu un montant de 295 756 991 Fbu. Suite aux mesures prudentielles prises par les PTF du FCE, les fonds prévus sur le BAS/FCE n'ont pas été utilisés et il y a eu un virement de crédit d'un montant de 824 685 715 Fbu pour pouvoir organiser la formation avant la rentrée scolaire 2015 – 2016. Le budget exécuté est alors **1 119 490 840 Fbu** ; soit un taux de **99.92 %**

Etudes et conceptions

Budget planifié : 84 305 400Bif

Budget planifié avec MP : 47 826 000Bif

Budget exécuté : 46 693 000Bif, soit 97.63%

- Elaboration d'un guide sur la réduction du redoublement

La moyenne nationale des taux de redoublement à la fin de l'année scolaire 2013 – 2014 a été de 24.2 % au Burundi. Cette moyenne représente le résultat des efforts consentis par les enseignants, les directions scolaires, les structures déconcentrées et l'administration centrale. L'Inspection Générale de l'Enseignement a organisé un atelier d'élaboration d'un guide développant un argumentaire sur la réduction du redoublement. Ce guide a été élaboré et a permis de coordonner les différentes activités et initiatives entreprises par les responsables scolaires. Le montant de **4 135 000 Fbu** relatif aux frais de déplacement, de subsistance, de logement et d'élaboration a été payé aux élaborateurs de ce guide.

- Atelier de révision de l'ordonnance ministérielle fixant les critères d'avancement de classes

En vue de l'instauration de la promotion semi-automatique au moment de l'avancement de classe à l'école fondamentale, il a été organisé un atelier au cours duquel les Inspecteurs Provinciaux participent à la prise de position concernant certaines clauses de l'Ordonnance réglementant les délibérations des élèves à la fin de l'année scolaire. L'activité est venue compléter le processus de réduction progressive du redoublement entamé depuis 2012. Elle se présente comme un appui important à l'accompagnement réalisé auprès des structures déconcentrées. L'organisation de cet atelier a offert aux structures déconcentrées l'occasion d'évaluer le pas franchi dans la réduction du redoublement.

Le coût de l'atelier a été de **4 750 000 Fbu** et a permis de :

- Intégrer le contenu des notes circulaires relatives aux délibérations des élèves ;
- Identifier les conséquences de l'adoption de la promotion semi-automatique du PSDEF ;
- Concevoir des stratégies pour résorber les difficultés rencontrées dans les délibérations des élèves.

- Transcription des manuels scolaires de 9^{ème} année en braille

Dans le but de développer les capacités d'apprentissage des élèves à déficiences visuelles de 9^{ème} fondamental et de 10^{ème} (ancien système) à travers une mise à leur disposition de manuels d'apprentissage adaptés à leur handicap, une demande de cotation a été lancée pour convertir en braille les 6 livres de 9^{ème} année fondamentale couvrant les 6 domaines d'apprentissage ainsi que 3 livres de 10^{ème} année et de les transcrire en braille pour un montant **29 117 000 Fbu**. Ces manuels ont été transcrits en braille par le Centre Kanura de Gihanga et livré au LNDS de Gitega qui accueille les élèves avec handicap visuel

- Tester la permission aux élèves d'emporter les manuels scolaires à la maison

Dans le but d'améliorer les résultats des élèves des Ecoles Fondamentales, la formation exige un dispositif de gestion et de gouvernance scolaire véritablement efficace ainsi que l'existence des manuels scolaires. Entendus que ces manuels sont utilisés par les élèves, on a constaté qu'aucun élève ne les emporte à la maison pour les consulter. C'est pour cette raison que le niveau d'apprentissage des élèves n'évolue pas, que ce soit au niveau de la lecture ou d'apprentissage.

C'est dans cet optique que le département de l'Enseignement Fondamental a organisé une sensibilisation au niveau des DPE, DCE et certains directeurs des ECOFO des provinces de Cankuzo, Makamba et Rutana, choisies en fonction de leur réussite au concours national durant les trois dernières années sur la permission aux élèves d'emporter les manuels scolaires à la maison, par rotation, pour augmenter les opportunités de lecture et d'apprentissage. Même si certaines inquiétudes ont été formulées par les participants notamment la durée d'utilisation d'un livre emporté par les élèves à la maison, ça permettra l'amélioration du niveau d'apprentissage, l'augmentation du taux de réussite et une bonne exploitation des manuels scolaires. Un montant de **3 855 000 Fbu** représentant les frais de subsistance, de logement, de restauration et de location véhicule et salle a été dépensée.

Soulignons qu'en novembre 2015, une mission d'évaluation de 2 jours a été effectuée pour se rendre compte de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la première rencontre. Il a été constaté que certains directeurs d'écoles donnent des permissions pour emporter des manuels scolaires tandis que d'autres ne le font pas. Notons également que des systèmes de rotation pour emporter les manuels scolaires à la maison ont été organisés conformément aux recommandations formulées. Les frais de subsistance, de logement, de location véhicule d'un montant de **4 836 000 Fbu** ont été dépensés.

Matériels didactiques

Budget planifié : 10 442 998 051 Bif

Budget révisé (MP) : 10 300 470 051 Bif

Budget exécuté : 670 728 645 Bif, soit 6.51 %

- Fournitures matériel didactique scientifique par GTS

Un marché de fournitures du matériel didactique et scientifique a été lancé sur financement du Fonds Commun de l'Education. Il s'agit d'un marché n° DNCMP/19/F/2014 attribué à la Société GTS pour un montant de 132 600 000 Bif. Après la réception définitive des fournitures, un montant de **131 908 800 Bif** a été payé dans le cadre de ce marché. Le matériel fourni et livré dans les stocks de la Direction des Approvisionnements Scolaires est : 6 000 équerres, 6 000 lattes, 6 000 compas, 6 000 rapporteurs et 6 000 lattes en T

- Fournitures des postes de radio à toutes les écoles fondamentales

Un marché de fournitures des postes de radio a été signé avec la Société UNICO. Il s'agit de livrer 3000 postes de radio, 3000 clés USB et 3000 cartes mémoires. Le montant de ce marché DNCMP/259/F/2014 a été de 174 120 000 Fbu. Au 31 décembre 2015, le paiement effectué a été de **121 884 000 Fbu**. L'avance de démarrage ayant été payée en 2014.

- Fourniture du matériel scolaire pour les enfants malvoyants

Dans le cadre de promotion de l'éducation des enfants à besoins spécifiques, une demande de cotation a été lancée pour l'achat du matériel scolaire pour les enfants malvoyants du Lycée Notre Dame de la Sagesse de Gitega pour un montant de **30 706 500 Fbu**. Le matériel livré par MULTITECHNICS SERVICES est : 20 cartons de papiers braille, 6 ballons de football avec cloches, 5 paires de cartes de jeux en plastique, 5 machines calculatrices avec réveil, 2 appareils enregistreurs, 4 cartes de relief de l'Afrique.

- Impression de 4 livrets de formation des enseignants de 5^{ème} et 6^{ème} années

Le MEESRS a signé un contrat avec la Société MEX pour l'impression de 4 livrets de formation pour un montant de 53 472 000 Fbu. Il s'agit de :

- 1600 Impressions livret 1
- 1600 impressions livret 2
- 1600 impressions livret 3
- 1600 impressions livret 4

Le paiement effectué à la Société MEX a été de **53 472 000 Fbu**.

Fournitures des manuels scolaires pour la 8^{ème} année fondamentale

Dans la poursuite de la réforme de l'enseignement fondamental, le Fonds Commun de l'Education a financé la fourniture des manuels scolaires pour la 8^{ème} année fondamentale. Un contrat de fourniture de ces manuels a été signé avec la Société Edition Belin, attributaire du marché n° DNCMP/331/F/2014 (lot 1, 3, 4, 5, 6) pour un montant de 640.160 Euros. Au 31 décembre 2015, seule l'avance de démarrage d'un montant de **332 757 345 Fbu** a été payée.

Formation continue des Inspecteurs

Budget planifié : 60 000 000 Bif

Budget exécuté : 54 106 300 Bif, soit 90.18%

- *Formation des enseignants et inspecteurs sur la formulation des questions à correction objective*

Cette formation a porté sur la **Formulation des Questions à Correction Objective** et concernait **242** enseignants et 4 inspecteurs provinciaux.

Les ateliers régionaux ont duré quatre (4) jours pour répondre à une des recommandations des participants aux ateliers antérieurs qui ont souhaité une augmentation du temps consacré aux travaux de groupes et à la validation des résultats issus de ces travaux en séances plénières.

Les participants aux ateliers antérieurs avaient émis deux principales recommandations à l'endroit des organisateurs à savoir la tenue de ces ateliers au début de la rentrée scolaire pour qu'ils soient beaucoup plus bénéfiques dans l'enseignement et l'apprentissage des élèves tout au long de l'année et l'augmentation du temps consacré aux travaux en groupes.

La satisfaction à la première recommandation dépend du moment du déblocage des fonds et de leur décaissement qui n'ont été autorisés qu'au début du mois d'avril.

La deuxième recommandation a été respectée car les travaux en groupes ont duré plus ou moins trois jours au lieu de deux comme auparavant ; la répartition du temps consacré aux différentes activités le montre suffisamment.

Les participants à ces ateliers ont également émis quelques recommandations de nature à améliorer l'organisation et la tenue des ateliers du genre dans l'avenir :

- ❖ Envisager la formation pendant les grandes vacances afin que les bénéficiaires puissent appliquer les notions apprises dès le début de l'année scolaire et pour ne pas perturber les autres activités pédagogiques ;
- ❖ Prévoir des fonds permettant d'améliorer les conditions de travail, surtout pour les « résidents » du lieu de formation. En effet, parmi lesdits résidents, il y en a qui viennent des coins les plus reculés de la commune où se tient la formation si bien que les conditions de travail pour eux deviennent difficiles, créant ainsi des frustrations ;
- ❖ formation à tous les enseignants depuis la 1^{ère} année fondamentale ;
- ❖ Inclure dans le nouveau mode de questionnement les questions élaborées pour amener les élèves réfléchir encore plus ;
- ❖ Améliorer la formulation des questions proposées dans les travaux en groupes pour les mettre dans les livrets des élèves.

Les frais de formation, de subsistance, de logement, de location salle, de restauration d'un montant de **54 106 300Bif** ont été dépensés pour cette activité.

6.4 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

6.4.1 Accès

Equipement des écoles secondaires en bancs pupitres

Budget planifié : 1 414 910 000Bif

Budget révisé (MP) : 655 710 000 Bif

Budget exécuté : 557 436 000 Bif, soit 85.01%

Suivant le marché n° DNCMP/253/F/2014, le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé un contrat de fournitures de 4400 bancs pupitres aux différentes écoles secondaires avec les Sociétés ACOMEBO et GTS. Après la réception définitive des équipements les montants de **328 130 000 Bif** et **229 306 000 Bif** ont été payés respectivement aux Sociétés ACOMEBO et GTS. Notons qu'il n'y a pas eu de demande d'avance de démarrage.

Achat et installation des panneaux solaires (secondaires)

Budget planifié : 957 102 400 Bif

Budget révisé (MP) : 477 102 400 Bif

Budget exécuté : 477 102 400 Bif, soit 100 %

- Fournitures des panneaux solaires par la Société GTS

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé un contrat de fournitures et installation de 59 panneaux solaires avec la Société GTS attributaire du marché n° DNCMP/192/F/2014 pour un montant de 275 020 000 Fbu. Après la réception définitive, un montant de **275 020 000 Fbu** a été payé à la Société GTS. La livraison de ces équipements a été effectuée dans les Collèges et Lycées Communaux des provinces de Gitega, Muramvya, Mwaro, Karuzi, Ruyigi et Cankuzos suivant le tableau ci-dessous :

Lot 2 : Région Centre/Est

Province	Commune	Ecole	Nombre
GITEGA	BUGENDANA	L.C Bugendana	1
		L.C Giheta	1
		L.C Mungwa	1
		L.C Urbain Gitega	1
		L.Comibu Gitega	1
		L.Ste Dorothée de Gahon	1
	MUTAHO	LSMA Gitongo	1
MURAMVYA	BUKEYE	L.C Nyamirambo	1
		L.C Gatabo	1
		L.C Ryarusera	1
		L.C Kibogoye	1
	MBUYE	EN Kirika	1
RUTEGAMA	L.PaixMarumane	1	
MWARO	GISOZI	L.C Nyakararo	1
		L.C Kibimba I	1
	KAYOKWE	L.C Gatongati	1
	NDAVA	L.C Ndava	1
	NYABIHANGA	L.C Muyange II	1
	RUSAKA	L.C Mpumbu	1
KARUSI	NYABIKERE	L.C Rugwiza	1
	SHOMBO	L.C Rusi	1
RUYIGI	NYABITSINDA	L.C Will Mago	1
		L.C Nyabitsinda	1
CANKUZO	MISHIHA	L.C Munzenze	1
Total Lot 2			25

Lot 3 : Région Sud

Province	Commune	Ecole	Nombre
BURURI	BURURI	L.C Gahama	1
	BUYENGERO	L.C Bubera	1
		L.C Muzenga	1
	MATANA	L.C Nyagihotora	1
		L.C Rwasanga	2
	RUMONGE	L.UrbainRumonge	1
		L. C Nyagasaka	1
	RUTOVU	L.C Kajondi	1
	SONGA	L.C Bigomogomo	1
		L.C Kiryama	1
	VYANDA	L.C Murambi	1
		L.C Kaganza	1
MAKAMBA	KAYOGORO	L.C Gatabo	1
	KIBAGO	L.C Kibago	1
		L.C Kiyange	1
	MABANDA	L.C Rusenyi	1
		L.C Gitara	1
		L.C Kanyinya	1
		L.C Nyabigina	1
	MAKAMBA	L.C Gisenyi	1
		L.ComibuMakamba	1
	NYANZA LAC	L.C Buheka	1
		L.C Kabonga	1
		VUGIZO	L.C Matryazo
RUTANA	BUKEMBA	L.C Butare	1
	GIHARO	L.C Muzye	1
	GITANGA	L.C Kinzanza	1
	MUSONGATI	L.C Nyanza	1
		L.C Ngoma	1
	MPINGA KAYOVE	L.C Kayove	1
		L.C Mpinga	1
	RUTANA	L.C Buta	1
	L.C Rongerero	1	
TOTAL			34

Fournitures des panneaux solaires par la Société ETGM

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé un contrat de fournitures et installation de 20 panneaux solaires avec la Société GTS attributaire du marché n° DNCMP/192/F/2014 pour un montant de 107 020 000 Fbu. Après la réception définitive, un montant de **107 020 000Fbu** a été payé à la Société ETGM. La livraison de ces équipements a été effectuée dans les provinces de Ngozi, Kayanza, Muyinga et Kirundo suivant le tableau ci-dessous :

Province	Commune	Ecole	Nombre
NGOZI	BUSIGA	L.P.C Mparamirundi	1
	KIREMBA	L.C Ruhata	1
	MARANGARA	L.P.C Marangara	1
	MWUMBA	L.C Rwabiriro	1
	NGOZI	L.C Muremera	1
	NYAMURENZA	L.C Kinyovu	1
	RUHORORO	L.C Cagura	1
	TANGARA	L.P C Gasezerwa	1
		L.C Musenyi	1
KAYANZA	BUTAGANZWA	L.C Nyarurama	1
	GAHOMBO	L.SteDorothe de Gahon	1
	GATARA	L.C Ngoro	1
KIRUNDO	BUSONI	L.C Kabanga	1
		L.C Marembo	1
	VUMBI	L.C Vumbi	1
MUYINGA	GASHOHO	L.C Gisanze	1
	GASORWE	L.Vil de Kagwema	1
		L.C Bwasare	1
	GITERANYI	L.C Ruzo	1
MUYINGA	L.C Kinazi	1	
TOTAL			20

- Fournitures des panneaux solaires par la Société MCM – ECOGEER

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé un contrat de fournitures et installation de 16 panneaux solaires avec la Société GTS attributaire du marché n° DNCMP/192/F/2014 pour un montant de 95 062 400 Fbu. Après la réception définitive, un montant de **95 062 400 Fbu** a été payé à la Société MCM - ECOGEER. La livraison de ces équipements a été effectuée dans les provinces de Bujumbura, Bubanza et Cibitoke :

Province	Commune	Ecole	Quantité	
Bujumbura	Isale	L.C Muberure	1	
		L.C Gishingano	1	
	Kabezi	L.C Musama	1	
	Kanyosha	L.C Kiyenzi	1	
	Mutambu	L.C Mukonko II	1	
	Mutimbuzi	L.C Rubirizi	1	
Bubanza	Nyabiraba	L.C Kigina	1	
	Bubanza	L.C Ciya	1	
		Musigati	L.C Kivyuka	1
			L.C Ntamba	1
			L.C Rugazi	1
L.C Muyebe	1			
Cibitoke	Bukinanyana	L.C Masango	1	
	Buganda	L.C Ndava	1	
		L.C Kaburantwa	1	
	Mabayi	L.C Buhoro	1	
TOTAL			16	

Sur le budget de l'Etat, un montant de **85 088 950 Fbu** a été remboursé sur le BAS/FCE dans le cadre du remboursement des dépenses inéligibles (voir marché DNCMP/67/F/2013 INFOCOM). Le budget prévu était de 500 000 000 Fbu sur la ligne « Equipements des écoles secondaires générales ».

Autres machines et équipements

Budget planifié : 1 021 500 000 Bif

Budget révisé (MP) : 950 000 000 Bif

Budget exécuté : 785 637 391 Bif, soit 82.7 %

Fournitures du matériel de laboratoire aux écoles d'excellence par la Société NEOTECH suivant le marché n°DNCMP/335/F/2014. Soulignons qu'en plus des membres de la sous commission de réception, une équipe des conseillers pédagogiques du Bureau d'Etudes et des Programmes de l'Enseignement Secondaire a procédé à la réception de ce matériel et le paiement effectué en 2015 a été de **785 637 391 Bif**. Ce matériel est destiné aux écoles suivantes : Lycée Scheppers de Nyakabiga, Lycée Kiremba Sud, Lycée Rusengo, LNDS de Gitega et le Lycée Musenyi.

6.4.2 Qualité

Fournitures scolaires et pédagogiques

Budget planifié : 1 380 405 100 Bif

Budget exécuté : 1 051 045 022 Bif, soit 76.14%

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé des contrats de fournitures de manuels scolaires aux écoles secondaires générales sur financement du FCE avec les Sociétés UNICO et WOTCORP suivant le marché n° DNCMP/332/F/2014 lot 4 et 5 pour les montants respectifs 696 288 726 Bif et 354 756 294 Bif. Après la réception définitive de tous les manuels scolaires, les paiements suivants ont été effectués en 2015 :

Objet	Attributaire	Paiements effectués
Manuels scolaires pour écoles secondaires	UNICO	696 288 726
Manuels scolaires pour écoles secondaires	WOTCORP	354 756 294
TOTAL		1 051 045 020

Sur le budget de l'Etat, il est prévu chaque année un budget pour la fourniture du matériel pédagogique des enseignements. Le montant prévu pour 2015 a été de 80 635 946 Fbu. Le matériel pédagogique pour les écoles acheté a coûté **80 608 580 Fbu**, soit un taux de **99.96 %**

Formation des enseignants du secondaire

Budget planifié : 20 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 5 975 000 Bif

Budget exécuté : 5 975 000 Bif, soit 100 %

- Régularisation des factures de location véhicule non payées en 2014

Il s'agit du paiement de 4 factures d'un montant de **5 975 000 Fbu** liées à la location des véhicules utilisés en 2014 lors de la production des émissions scolaires par la troupe théâtrale « NINDE » sur le thème « réduction des redoublements et la déperdition scolaire Production des émissions scolaires.

Frais de formation

Budget planifié : 45 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 17 623 000 Bif

Budget exécuté : 17 301 000 Bif, soit 98.17 %

- Régularisation des factures de location véhicule non payées en 2014

Deux descentes ont été organisées en 2014. L'une par la Direction de l'Enseignement Secondaire des Etablissements Privés et Communaux pour l'encadrement des Préfets des Etudes des Etablissements Communaux et Privés et l'autre par l'Inspection Principale de l'Enseignement Secondaire Publics et Privés dans le cadre de l'inspection administrative et pédagogique dans les Centres d'Enseignement des Métiers. Le montant des frais de location véhicule non payés en 2014 et payés en 2015 a été de **2 310 000 Fbu**.

- Inspection administrative et pédagogique dans les écoles secondaires à faible performance

Des visites d'inspection ont été organisées par l'Inspection Principale de l'Enseignement Secondaire Public et Privé. L'objectif de ces visites était de :

- ✓ Analyser le degré d'encadrement administratif et pédagogique ;
- ✓ Prodiguer des conseils pour une bonne gestion administrative et pédagogique efficace.

Il faut noter que de telles descentes ont apporté des améliorations dans la gestion administrative et pédagogique et les normes de gestion administrative et pédagogique sont respectées.

Au total, 36 écoles à faible performance dans les examens nationaux (inférieur ou égal à 35%) des provinces ont été visitées. Le coût de ces descentes a été de **5 985 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance et de logement et de location véhicule pour les inspecteurs conseillers qui ont effectués la mission.

- Encadrement administratif des responsables des établissements publics et communaux

La plupart des directeurs des écoles communales se voient confier des responsabilités sans qu'ils aient une expérience ou une formation leur permettant de s'y adapter facilement. Ainsi, beaucoup d'irrégularités et des manquements se font remarquer dans leur façon de diriger ou de gérer.

De ce fait la Direction de l'Enseignement Secondaire Général des Etablissements Privés et Communaux a organisé des descentes pour encadrer les responsables scolaires des écoles communales afin de les amener à faire une gestion efficiente des écoles dont ils sont responsables.

Il s'agit de deux descentes effectuées et le cout a été de **4 328 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement et de location véhicule.

La mission a permis aux responsables scolaires de :

- harmoniser la gestion de l'école secondaire ;
- d'améliorer la gouvernance scolaire dans les écoles communales ;
- de permettre le fonctionnement effectif des organes de concertation ;

- de tenir correctement les dossiers et documents administratifs ;
- de travailler en commun accord avec les différents organes de concertation ;
- de faire régner un bon climat social au sein du corps professoral et administratif.

- Evaluation et classement des écoles privées

Au mois de mai 2012, la Direction de l'Enseignement Secondaire Général et Pédagogique des Etablissements Communaux et Privés a effectué un travail d'évaluation de toutes les écoles privées de son ressort. Il a été constaté que leur gestion pédagogique, administrative et financière présentait beaucoup de manquements et d'irrégularités. Afin d'assurer qu'il y a eu une évolution positive, la même Direction a effectué une descente d'évaluation dans les mêmes écoles dans le but de se rassurer de :

- La gestion correcte des différents documents pédagogiques, administratifs et financiers ;
- De la collaboration entre les Directions scolaires et les organes de concertation ;
- Du respect des normes.

Après la mission, il a été constaté que des avancés en matière de collaboration entre différents organes de concertation, des conditions d'apprentissage, des résultats des élèves se sont améliorés. L'activité a duré 5 jours et concerné 34 écoles privées. Un montant de **4 678 000 Fbu** représentant les frais de subsistance, de logement et de location véhicule a été dépensé.

Formation Encadreur des Stages pratiques

Budget planifié : 50 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 16 611 000 Bif

Budget exécuté : 16 232 000 Bif, soit 100%

- Formation des Directeurs des Ecoles Primaires d'Application

En 2012, un Guide pratique des écoles Secondaires à section normale et pédagogiques pour l'encadrement des stages pratiques a été élaboré et validé. Depuis cette période, une formation à l'endroit des encadreurs des stages pratiques a été organisée par la Direction de l'Enseignement Secondaire Général et Pédagogique Public. Sur 900 Encadreurs de stages pratiques attendus, 662 encadreurs ont déjà été formés en 2012 et en 2013. Il a été constaté lors des formations antérieures que les titulaires de classes des Ecoles Primaires d'Application (E.P.A) ont besoin des explications approfondies sur le guide pratique ainsi que l'amélioration de la collaboration entre les Directeurs des Ecoles Secondaires à section normale et les directeurs des écoles primaires d'application.

C'est dans cette optique qu'une formation a été organisée à l'endroit des Directeurs des Ecoles Primaires d'Application aptes à recevoir les stagiaires des écoles normales des 8 Lycées pilotes (Lycée Bubanza, Lycée SchepersNyakabiga, Lycée Kanyinya, LND Bukeye, Lycée Makamba, EN Mweya et Lycée Nyankanda. Le cout de cette activité a été de **16 232 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement, de déplacement, de location salle, de location véhicule et de restauration pour 102 participants. Notons que les deux ateliers ont duré 2 jours chacun.

Transfert des frais pour l'encadrement des Stages pratiques

Budget planifié : 600 000 000

Budget révisé (MP) : 67 309 600 Bif

Budget exécuté : 67 309 600 Bif, soit 100%

- Suivi et supervision de la gestion des frais destinés à l'encadrement des stages pratiques

Dans le but de faire un suivi régulier et la supervision des frais destinés à l'encadrement des stages pédagogiques, la Direction de l'Enseignement Secondaire Général et Pédagogique a organisé des missions de suivi et de supervision des frais destinés à l'encadrement des stages pratiques dans toutes les écoles secondaires ayant des classes de 1^{ère} Lycée pédagogique et 3^{ème} Normale et qui ont bénéficié des frais de stages. L'objectif était de suivre de près la gestion des fonds destinés à l'encadrement des stages pédagogiques.

En effet, 6 descentes de six jours ont été effectuées dans toutes les écoles ayant bénéficié des frais de stages. Un montant de **17 958 000 Fbu** représentant les frais de subsistance, de logement et de location véhicule a été dépensé pour la réalisation de toutes les descentes.

L'objectif de ces descentes était :

- Evaluer l'organisation des stages pédagogiques notamment le placement des élèves stagiaires dans les salles de classes des différentes écoles primaires d'application ;
- S'assurer de la disponibilité et de l'exploitation du guide pratique ;
- S'assurer si les frais destinés à l'encadrement des stages pédagogiques ont été bien utilisés.

- Régularisation des frais de location véhicule non payés en 2014

En 2014, une activité de formation des encadreurs des stages pratiques sur le guide pratique des stages pédagogiques a été organisée par la Direction de l'Enseignement Secondaire Général et Pédagogique. Il s'agit des factures d'un montant de **3 380 000 Fbu** non payées en 2014 et payées en 2015 du fait qu'elles ont été transmises au Ministère en décembre 2014.

- Formation des économes des écoles à section normale sur la gestion comptable et financière

Dans le but de mieux gérer les fonds transférés pour l'encadrement des stages pédagogiques, la Direction de l'Enseignement Secondaire Général et Pédagogique a organisé une formation à l'endroit des économes de ces écoles. Le coût de la formation a été de **23 753 200 Bif**. Ce montant représente les frais de subsistance et de logement, de location salle et de restauration, de déplacement et de formation pendant 4 jours. Notons qu'il s'agit de la deuxième phase de la formation de 97 participants, la première ayant été effectuée en 2014.

- Suivi évaluation des stages pédagogiques

Trois missions ont été réalisées par la Direction de l'Enseignement Secondaire général et pédagogique pour assurer le suivi évaluation des stages pédagogiques.

Pour rappel, le Fonds Commun de l'Education donne un appui aux élèves stagiaires pour acheter des registres et les frais de déplacement pendant la période des stages. Cette activité a permis de i) évaluer l'utilisation effective des frais destinés à l'encadrement des stages pédagogiques, ii) vérifier la disponibilité et l'utilisation des fiches de cotation, des grilles d'évaluation et des rapports de stages. Il est à signaler que d'une façon générale, les directeurs des écoles respectent les orientations données par l'Administration centrale en matière d'utilisation des frais des stages. Les frais de subsistance, de logement et de location véhicule d'un montant de **10 696 000 Fbu** ont été payés.

- Transfert des fonds destinés à l'encadrement des stages pédagogiques

Un transfert d'un montant de **11 522 400 Fbu** a été effectué au profit de 7 écoles qui n'ont pas reçu les frais en 2014 du fait que leurs données sont arrivées tardivement. Il s'agit du Lycée Communal de NDAVA, Lycée Communal GASAVE, Lycée Communal MPANUKA, Lycée Communal MUYANGE II, Lycée BUSIGA et Lycée Communal MUGERA et l'EN RUKAGO. Pour rappel, ces fonds sont destinés à l'achat de deux registres et frais de déplacement pour chaque élève stagiaire.

Sur le budget de l'Etat, un montant de **300 000 000 Fbu** a été transféré pour appuyer les écoles dans l'encadrement des stages pédagogiques et techniques.

Etude et Conception

Budget planifié : 315 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 200 922 000 Bif

Budget exécuté : 97 350 000 Bif, soit 48.45 %

- Retraite d'élaboration du ROI du COGES

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique via la Commission Nationale de Bonne Gouvernance dans les écoles a organisé une retraite d'élaboration du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) du Comité de Gestion des Ecoles Secondaires. Il s'agit d'un outil qui vient compléter les outils disponibles élaborés les années antérieures. Cette activité a eu lieu à Rumonge à l'Hotel « Eden de Thermicas » et a duré 10 jours. Le montant de cette dépense a été de **6 350 000 Fbu**. Les participants sont : 5 membres de la CNBGE, un représentant des Syndicats et 2 Conseiller au Cabinet.

- Révision des programmes de l'enseignement général et pédagogique post fondamental

Le plan d'Action 2015 a prévu la révision des programmes de l'enseignement général et pédagogique post fondamental dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement fondamental. Il s'agit d'améliorer la qualité de l'enseignement post fondamental dans la perspective des besoins de la réforme en cours. Ainsi 125 concepteurs des programmes ont été impliqués dans la conception des guides et manuels de l'enseignement secondaire général post fondamental. Ce travail a permis de mettre à la disposition du Ministère des outils pédagogiques de bonne qualité de la 2^{ème} année du second cycle du secondaire général et pédagogique. Le cout de ce travail de conception a été de **91 000 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de conception des concepteurs, de déplacement pendant 70 jours et de restauration pour une période de 40 jours.

6.5 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

6.5.1 Amélioration de l'accès à la formation professionnelle

Equipements des CEM et CP

Budget planifié : 1 770 267 807 Bif

Budget exécuté : 1 677 274 661 Bif soit 94.75 %

- Fourniture et équipements des CEM et CFP par GTS

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a lancé un marché de fournitures des équipements pour les CEM. Il s'agit d'un marché n° DNMCP/326/F/2013 attribué à la Société GTS et réparti en trois lots :

Lots	Désignation	Bénéficiaires	Montant payé en 2015 (en Bif)
Lot 1	Equipements et matériels pour la filière de mécanique automobile	CEM RUMONGE – ETS KAMENGE	589 755 811
Lot 2	Equipements et matériels pour la filière d'hôtellerie et tourisme	CEM KINAMA – ET Sourire de BUKEYE – ETS KAMENGE	
Lot 3	Equipements et matériels pour la filière de transformation agro-alimentaire	CEM RUMONGE – CEM CUNYU – CEM RYARUSERA	

- Fournitures et installation des équipements des CEM et CFP par GTS

Un autre marché n° DNCMP/357/F/2014 a été lancé sur financement du Fonds Commun de l'Education pour la fourniture et installation des équipements des CEM et CFP pour un montant 956 766 850 Fbu. Les paiements effectués et les bénéficiaires du matériel dans le cadre de ce marché sont retracés dans le tableau suivant :

Lots	Désignation	Commune	Bénéficiaire	Montant payé en Fbua 31 décembre 2015
Lot 1	Lot1.A Fourniture et installation électrique au CEM de Buyenzi	Buyenzi	Centre d'Incubation de Buyenzi	956 766 850
	Lot1.B Equipements et matériels pour la filière d'électricité	Gihosha	ETP de Kigobe	
Lot 2	Equipements et matériels pour la filière de soudure et constructions métalliques	Gihosha	ETP de Kigobe	
Lot 3	Equipements et matériels pour la filière menuiserie	Rumonge	CEM Gatete	

- Fournitures des équipements des CEM et CFP par la Société EBENES

Un marché de fourniture de 840 machines à coudre a été lancé suivant le n° DNCMP/326/F/2013 par le MEESRS pour un montant de 187 956 000 Fbu. Ce marché a été attribué à la Société EBENES. L'avance de démarrage a été payée en 2014, une somme de **130 752 000 Fbu** représentant le montant restant, a été payé à la réception de 840 machines de marque WORLDSINGER.

Ces équipements ont été livrés dans les stoks du Ministère. Il revient à la Direction des Approvisionnements Scolaires et à la Direction Générale de l'Administration, de l'Enseignement

desMétiers, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle d'élaborer un plan de distribution de ces machines.

Le budget de l'Etat a financé la fourniture des équipements pour les écoles techniques, un marché attribué à l'Entreprise UNICO et le montant payé a été de **114 734 309 Fbu**. Notons qu'il y a eu réallocation budgétaire d'un montant de 14 734 309 Fbu pour compléter le budget manquant.

6.5.2 Amélioration de la qualité et de la pertinence des formations professionnelles

Suivi encadrement des CEM, CFP et Ecoles Techniques

Budget planifié : 90 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 12 770 000 Bif

Budget exécuté :12 770 000 Bif, soit 100%

- Suivi encadrement des CEM, CFP et Ecoles Techniques

Depuis 2011, les CEM et CFP bénéficient des subventions pour l'achat des consommables servant à la formation modulaire et à l'évaluation certificative. Les montants octroyés sont en fonction des filières et du nombre d'apprenants. Dans la continuité des années antérieures, deux missions de suivi et accompagnement des centres de formation ont été organisées par la DGAETEMFP, le DET, le DEMFP pour le suivi de la gestion administrative, financière et pédagogique en 2015. Au total, 30 CEM ont été visités et le coût de ces visites a été de **4 720 000 Bif** représentant les frais de subsistance et logement. L'objectif était de vérifier la mise en application de la gestion administrative, pédagogique, financière et logistique contenue dans le manuel de procédures. Des données ont été recueillies selon la fiche d'évaluation des prestations de gestion des écoles et dont les différents points à analyser se trouvent dans le manuel de procédures. Notons également qu'un montant de **2 640 000 Bif** a été dépensé pour payer deux factures de location véhicule dans le cadre de la réalisation de la même activité en 2014.

- Assurer le suivi conjoint des accords d'exécution et mission d'évaluation certificative

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé un accord d'exécution avec 35 centres de formation (CEM et CFP. Ces derniers ont reçu au cours de l'année 2014 des subventions pour l'achat de matière d'œuvre (consommables et petit matériel) servant à la formation modulaire et à l'évaluation certificative.

Il a été convenu dans l'article 8 de cet accord que des missions physiques de contrôle seront organisées par le MEESRS pour permettre d'évaluer l'organisation mise en place relative à l'exécution de la convention.

C'est ainsi que la Direction de l'Enseignement des Métiers a effectué des descentes pour cet objectif. Les activités réalisées sur terrain ont été :

- le suivi conjoint des accords d'exécution ;
- vérification de la conformité des rapports et des pièces comptables ;
- vérification de la bonne tenue des fiches de stocks.

Le cout de ces descentes a été de **5 410 000Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement et de location véhicule des participants dans la mission.

Sur le budget de l'Etat, sur un budget de 12 109 500 Fbu prévu, il a été organisé deux missions d'inspections des CEM et des CFP pour un montant de **11 960 800 Fbu** ; soit un taux de **98.7 %**

Encadrement des stages professionnels

Budget planifié : 400 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 188 021 250 Bif

Budget exécuté : 180 783 750 Bif, soit 96.15%

Lors des descentes effectuées par la Direction de l'Enseignement Technique dans les écoles techniques au cours des années antérieures, il a été constaté que l'organisation des stages diffère d'une école à une autre : la période varie de deux à trois semaines. Cela est dû particulièrement aux fonds insuffisants sur le budget ordinaire. Sur financement du Fonds Commun de l'Education, une seule tranche d'un montant de 180 783 750 Bif a été transférée pour appuyer la part du budget ordinaire. Ces fonds ont servi des frais de déplacement et de subsistance des élèves et des professeurs.

L'objectif est de permettre à l'élève stagiaire à se familiariser à la vie pratique et d'établir les critères d'évaluation des stagiaires. Au total 45 établissements scolaires techniques ont bénéficié de ces transferts.

Sur le budget de l'Etat, des missions d'encadrement continu des écoles techniques ont été organisées par le Bureau d'Etudes et des Programmes de l'Enseignement Technique. Les frais de mission, de location véhicule et d'achats du carburant d'un montant de **14 985 960 Fbu** ont été dépensés. Le budget prévu était de 29 034 413 Fbu. Soit un taux d'exécution de **51.61 %**.

Des frais d'encadrement pédagogique d'un montant de **26 106 800 Fbu** ont également été dépensés sur 56 511 100 Fbu prévu ; soit un taux de **43.19 %**

6.5.3 Renforcement de la gestion et du pilotage de la formation professionnelle

(Appui à l'insertion des sortants de la FP)

Abondement du Fonds de garantie pour insertion des lauréats

Budget planifié : 90 000 000 Bif

Budget exécuté : 90 000 000 Bif, soit 100 %

Dans le cadre de l'insertion des lauréats des écoles et centres de l'EFTP, il a été prévu un fonds de garantie pour faciliter l'accès des lauréats aux microcrédits. Pour l'année 2015, le gouvernement du Burundi à travers le Budget d'Affectation Spéciale du Fonds Commun de l'Education a prévu un montant de **90 000 000 Fbu** pour bondir le fonds de garantie afin de faciliter l'accès des lauréats au microcrédits. Un compte de la Banque de la République du Burundi est alimenté par le Fonds Commun de l'Education et d'autres partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur de l'EFTP.

56 lauréats sont déjà porteurs de projets. Les institutions de microfinances partenaires sont la Caisse d'entraide et de crédits mutuels (CECM) et la FENACOBU (Fédération Nationale des Coopecs du Burundi). Le montant de ce compte est resté intact étant donné qu'il n'est pas activé sans que ces IMF n'en fassent pas la demande.

Des stratégies de pérennisation prévues sont notamment le renforcement des capacités des lauréats en matière commerciale, innovation et créativité ainsi que la mutualisation avec des artisans opérationnels

6.6 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur et développement de la recherche Scientifique

Formation des cadres du MESRS

Budget planifié : 110 000 000 Bif

Budget révisé : 48 094 800 Bif

Budget exécuté : 48 094 800 Bif, soit 48.09 %

- Harmonisation des offres de formation en sciences de la santé

Une des activités inscrite dans le Plan d'Action de la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur est l'harmonisation des offres de formation des institutions d'enseignement supérieur. C'est dans cette optique que la CNES a procédé à la mise en place des standards académiques dans des filières ciblées par les acteurs et les bénéficiaires de l'enseignement supérieur lors de l'atelier de sensibilisation du 25 septembre 2013 avec l'appui du Fonds Commun de l'Education. 38 Institutions d'Enseignement Supérieur ont été ciblées. Au total, 130 personnes dont 104 enseignants dans 52 filières de formation, soit 2 enseignants pour chacune des 52 filières inventoriées dans 38 Etablissements d'Enseignements Supérieur et 26 cadres de l'Administration Centrale ont pris part dans ces travaux. Les frais de mission et de déplacement d'un montant de **27 300 000 Fbu** ont été dépensés dans ces travaux.

- Harmonisation des offres de formation du secteur de l'enseignement supérieur

La Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur a organisé 10 séances des travaux de réflexion en vue de procéder à l'harmonisation des offres de formation dans les filières des sciences de l'informatiques et en technologie de l'information. Cette activité constitue une des activités du plan d'action de la CNES pour l'année 2015. Il s'agissait de mettre en place des standards académiques pour ces filières. 90 participants ont pris part dans ces activités d'harmonisation dont les spécialistes dans les domaines des Sciences Informatiques et en Technologie de l'Information. Un montant de **18 900 000 Fbu** représentant les frais de subsistances et de déplacements des participants aux travaux des Experts a été dépensé.

- Factures impayées de 2014 relatives à l'inventaire des enseignants non qualifiés du Fondamental

En 2014, un inventaire des enseignants non qualifiés a été organisé par le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Après l'activité, un atelier de restitution des résultats de ce travail a suivi. Une facture d'un montant de **1 894 800 Fbu** de restauration a été payée en 2015.

Construction Amphithéâtre MESRS

Budget planifié : 2 807 548 852 Bif

Budget révisé (MP): 1 225 548 852 Bif

Budget exécuté : 1 029 414 697 Bif, soit 83.99 %

- Construction de deux amphithéâtres au Campus Mutanga et Rohero

Marché de construction de deux amphithéâtres au Campus Mutanga et Rohero respectivement pour **447 102 135 Bif** et **947 807 024 Bif** par la Société ECBROH. Le marché de suivi des travaux a été attribué aux Bureaux SOGES pour un montant de 22 160 000 Bif et GECIBAT pour un montant de 24 980 000 Bif. Les paiements effectués au 31 décembre 2015 sont retracés dans le tableau suivant :

Objet	Attributaire	Paiements effectués	
		2014	2015
Suivi construction amphithéâtre campus Mutanga	Gecibat		8 368 300
Construction de 2 amphithéâtres Mutanga et Rohero	Ecbroh	395 382 762	758 245 619
Suivi construction 2 amphithéâtres Mutanga et Rohero	Soges	16 611 700	21 520 000
TOTAL		411 994 462	1 029 414 697

- Construction d'un amphithéâtre de 400 places au Campus Mutanga

Le Fonds Commun de l'Education a financé la construction d'un amphithéâtre de 400 places au campus Mutanga. C'est pour cette raison que l'Université du Burundi a signé un contrat y relatif avec la Société COGEL, attributaire du marché n° DNCMP/128/T/2013 pour un montant de 447 102 280 778 Fbu. En 2015, un montant de **241 280 778 Fbu** a été payé à cette Entreprise.

Equipement informatique du supérieur

Budget planifié : 70 000 000 Bif

Budget révisé (MP): 32 158 356 Bif

Budget exécuté : 7 392 724 Bif, soit 22.99 %

- Achat de 2 serveurs pour l'enseignement supérieur

Dans le but de gérer une base des données et assurer la conservation des archives avec sécurité et de favoriser le travail en cas de coupure de l'électricité qui détruit les machines et de s'adapter avec la bureautique et le traitement urgent des données, une demande de cotation a été lancée pour l'achat de deux serveurs (lot n° 1). Un montant de **7 392 724 Fbu** a été payé à la Société SIRTECH après la réception des équipements à l'enseignement supérieur.

6.7 ADMINISTRATION ET GESTION

6.7.1 Développement de la déconcentration et de la décentralisation du secteur

Prime à la performance du BAS/FCE

Budget planifié : 61 800 000 Bif

Budget exécuté : 47 150 000 Bif, soit 76.29 %

Prime à la performance

Conformément à la correspondance des PTF du FCE réf : 2013/0343 du 19 Mai 2014 en réponse à la proposition du MEBSEMFPFA, la part des primes mensuelles des cadres qui interviennent sur la chaîne de la dépense et ceux de la sous-commission de passation des marchés a été fixée 150 000 Bif/mois/personne. En 2015, un montant de **32 250 000 Bif** a été payé sur 12 mois.

Appui au personnel de saisie

Le Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education est chargé de produire des annuaires statistiques. En 2015, un montant de **14 900 000 Bif** correspondant aux frais d'appui aux personnes en charge de la saisie, du traitement et de l'analyse des données a été dépensé. Ce travail a été réalisé en 6 phases chacune de 15 jours par 7 personnes.

Le paiement de ces frais a permis d'une part de réduire les délais de production de l'information pour répondre à la fois à une évaluation rapide de la situation du secteur de l'éducation et de mener une planification rigoureuse qui répond aux besoins du secteur d'autres part.

Réhabilitation des locaux administratifs

Budget planifié :132 458 804 Bif

Budget révisé (MP) : 12 458 804 Bif

Budget exécuté : 8 378 944 Bif, soit67.25%

- Réhabilitation des locaux administratifs du BISEM et de la DAS

Dans le cadre de la réhabilitation du Building de l'Education, de l'extension des CEM GITABA, BUYENZI et du Lycée MURAMVYA, le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé un contrat avec la Société SEC attributaire du marché n°DNCMP/67/S/2012 pour un montant de 41 894 720 Fbu. En 2015, un montant de **8 378 944 Fbu** représentant le décompte n° 3 a été payé à l'Entreprise SEC.

Véhicules et motos pour les services déconcentrés

Budget planifié : 585 200 000 Bif

Budget exécuté : 409 640 000 Bif, soit 70 %

Un marché de fourniture des motos aux services déconcentrés a été signé avec la Société GTS pour la fourniture de 154 motos pour un montant de 585 200 000 Bif suivant le DAO n° DNCMP/255/F/2014. En 2014, seule l'avance de démarrage (30%) d'un montant de **175 560 000 Bif** a été payée. Après la réception des motos, le montant payé en 2015 a été de **409 640 000 Bif**. Les motos ont été réceptionnés dans les stocks de la DAS pour être distribués par après à tous les DCE.

Equipement informatique du niveau central et déconcentré

Budget planifié : 231 794 400 Bif

Budget révisé (MP) : 78 487 000 Bif

Budget exécuté : 15 720 000 Bif, soit 20.03 %

Une demande de cotation a été lancée pour l'acquisition des ordinateurs dans le cadre de l'exploitation de la nouvelle version du logiciel de gestion comptable et financière TOMPRO pour un montant de 15 720 000 Bif. 6 ordinateurs ont été réceptionnés à la Direction Générale des Finances et du Patrimoine et un montant de **15 720 000 Bif** a été payé à la Société BUROFLASH qui a livré ces équipements. Ce nouvel équipement a permis d'exploiter facilement la nouvelle version du TOMPRO.

Frais de suivi des travaux MOC et MOD

Budget planifié : 126 320 000 Bif

Budget révisé (MP) : 104 335 000 Bif

Budget exécuté : 100 646 000 Bif, soit 96.46 %

- Descentes pour le suivi et la réception des chantiers MOD et MOC

Il s'agit des missions réalisées en 2015 par les Ingénieurs du BISEM dans le cadre de suivi des chantiers MOC 2013 et 2014, MOD Abutip et réception des chantiers. Le coût des descentes effectuées a été de **72 322 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement et de location véhicule.

- Réception des panneaux solaires

Mission pour la réception des panneaux solaires dont le cout a été de **2 568 000 Bif**.

- Réception du matériel de laboratoire pour les écoles d'excellence

Dans le cadre de l'exécution du marché n° DNCMP/335/F/2014, 3 cadres du MEESRS et 1 cadre de la DNCMP ont effectué des descentes sur terrain pour procéder à la réception des fournitures du matériel de laboratoire pour les écoles d'excellence. Ces réceptions ont été effectuées dans les stocks de la DAS, au Lycée Scheppers de Nyakabiga, Lycée Musenyi, LNDS de Gitega, Lycée Rusengo et Lycée Kiremba Sud. Cette activité a duré 6 jours et les frais de subsistance, de logement et de location véhicule d'un montant de **1 080 000 Fbu** ont été dépensés.

- Formation des acteurs communaux sur les mécanismes de remboursement de la TVA

Le Manuel de procédures du FCE prévoit le préfinancement de la TVA pour les marchés de constructions des salles de classes dans le cadre de la Maitrise d'Ouvrage aux Communes. Lors des descentes effectuées par la DGF, il a été constaté des lacunes dans la préparation des documents nécessaires pour le remboursement de la TVA. C'est pour cette raison que la DGF a organisé un atelier de formation à l'endroit des comptables communaux et les Conseillers Techniques au développement des provinces de Ngozi, Kayanza, Gitega, Karusi et Ruyigi. 82 personnes ont participé dans cette formation. Soulignons que les responsables communaux qui ont participé à la formation ont pu collecté toutes les pièces non encore collectés pour les transmettre à l'OBR afin d'introduire les demandes de remboursement. Les frais de subsistance, de logement, de location salle, de restauration et de location véhicule d'un montant de **15 410 000 Fbu** a été dépensés.

- Descente pour la collecte des pièces justificatives pour le remboursement de la TVA

Le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à travers le Fonds Commun de l'Éducation a signé des conventions avec les Communes dans le but de transférer la Maitrise d'Ouvrage aux Communes. Les partenaires Techniques et Financiers du Fonds Commun de l'Éducation ont accepté de préfinancer la TVA qui est à rembourser par l'Office Burundais des Recettes (OBR) après l'exécution des travaux. La Direction Générale des Finances a mis en place une Cellule TVA pour assurer le suivi du remboursement de la TVA. 4 missions ont été effectuées par la Cellule TVA pour récupérer les pièces justificatives à présenter à l'OBR pour les demandes de remboursement et une somme de **4 050 000 Fbu** relative aux frais de subsistance, de logement et de location véhicule a été dépensée pour cette activité. Au 31 décembre 2015, sur 2 402 721 098 Fbu attendu, le MEESRS a déjà récupéré un montant 197 991 064 Fbu. D'autres dossiers ont été réceptionnés par l'OBR et sont en cours de traitement.

- Frais de suivi de la gestion des transferts des fonds aux communes

Le fonds Commun de l'Éducation a financé la construction des salles de classes pour l'école fondamentale à travers la Maitrise d'Ouvrage Communale. Conformément aux prescrits de la convention, il revient au Ministère de faire des descentes dans les communes bénéficiaires des transferts pour vérifier la bonne utilisation des fonds. C'est dans cette optique que trois descentes ont été effectuées par la Direction Générale des Finances pour se rassurer de la bonne utilisation des fonds conformément aux conventions de financement. Au cours de ces descentes il a été constaté la nécessité d'un renforcement des capacités des comptables communaux et des Conseillers Techniques au Développement. C'est dans cet optique qu'il a été recommandé de faire une formation de ces responsables communaux. Les frais de subsistance, de logement et de location véhicule d'un montant de **5 216 000 Fbu** ont été payés.

Etudes et Conception

Budget planifié : 341 169 240 Bif

Budget révisé (MP) : 31 482 000 Bif

Budget exécuté : 17 282 000 Bif, soit 54.89 %

- Renforcement des capacités des acteurs MOC

En vue du suivi et du pilotage de la bonne exécution des conventions MOC 2014, le BISEM a convenu avec les partenaires AMOC que ceux-ci organisent des réunions de coordination avec les communes et les maitres d'ouvrage pour examiner l'état d'avancement des travaux sur les différents chantiers de constructions scolaires et prendre des décisions pour lever les goulots d'étranglement, le cas échéant.

Pour assurer une bonne coordination de l'achèvement des travaux, le BISEM a organisé des réunions à l'endroit :

- Des administrateurs communaux et les techniques des 28 communes qui ont reçu les financements des programmes MOC 2013/2014 en plus de la Commune Butaganzwa qui a reçu une subvention en 2013. Avec l'appui et les conseils du BISEM, ces représentants des maitres d'ouvrage ont décidé des grandes actions à prendre pour accélérer l'achèvement des travaux et ont trouvé des solutions aptes à lever les contraintes rencontrées pendant l'exécution des travaux.
- Des représentants des Maitre d'œuvres qui sont chargés de la supervision et de la surveillance des différents chantiers. Le coût lié à ces activités a été de **11 567 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement, de déplacement, de location salle, de restauration des participants et d'achat du matériel utilisé.

- Identification des écoles fondamentales et post fondamentales sans litiges fonciers

Avec les différentes descentes d'encadrement des Comités de Gestion de l'Ecole (CGE) effectués par le Département de l'Enseignement Fondamental dans les écoles en vue de se rendre compte de la fonctionnalité de ces comités et d'évaluer son impact sur le développement des écoles, il a été remarqué des problèmes de bornage des terrains de certains écoles. C'est dans ce cadre que le BISEM en collaboration avec le Département de l'Enseignement Fondamental a organisé une descente d'entretien avec les DCE sur l'identification des écoles fondamentales et secondaires publics sans litiges fonciers afin d'être délimité et borné. Cette activité a permis d'identifier toutes les écoles fondamentales et secondaires publiques sans litiges fonciers des provinces de Muramvya, Kirundo, Muyinga, Mwaro. Le coût de l'activité qui a duré 6 jours a été de **5 715 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement pour 12 personnes et de location véhicule.

Sur le budget de l'Etat, un montant de 9 687 600 Fbu a été prévu en vue de la délimitation des parcelles des écoles fondamentales. Le budget exécuté a été de **9 645 000 Fbu**, soit un taux de **99.56 %**

Formation des cadres de l'administration centrale

Budget planifié :198 200 000 Bif

Budget révisé (MP): 54 452 000 Bif

Budget exécuté :43 555 100 Bif, soit21.97 %

- Formation des DCE en gestion des stocks

La Direction des Approvisionnements Scolaires, gestionnaires quotidien des stocks du Ministère a organisé des ateliers de formations à l'endroit des DCE. C'est une activité qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des différents responsables du Ministère. La première phase de formation a été organisée à l'endroit de 20 cadres de l'administration centrale et a été exécuté en 2014. La deuxième phase a été organisé en 2015 en 3 centres de formation pour plus d'efficacité : Muramvya (46 participants) Muyinga (44 participants)et Rutana (39 participants).

La formation a permis aux participants de s'imprégner le plus rapidement possible des techniques quantitatives de gestion des approvisionnements du Ministère et l'utilisation de certains outils de gestion des stocks. D'une façon générale, elle a permis aux DCE de participer à l'amélioration de la gestion du matériels scolaires en tant que maillon de la chaine de distribution. Le montant de **19 481 500 Fbu** relatif aux frais de subsistance, de logement, de déplacement, de location salle et de restauration a été dépensé pour ces ateliers.

- Formation des économes en gestion comptable et financière

Parmi les attributions de la Direction du Budget, la formation des économes et des comptables gestionnaires des établissements scolaires est l'une de ses missions. Sur financement du Fonds Commun de l'Education, la Direction du Budget a organisé une formation à l'endroit des économes des écoles secondaires à régime d'internat. Cela est lié aux lacunes constatées lors des descentes organisées pour le contrôle de la gestion des fonds. Il est à signaler qu'une grande partie de ces établissements bénéficient des subventions du BAS/FCE. Ainsi, 96 économes ont été formés sur :

- les notions de gestion comptable et financière
- procédures de passation et de gestion des marchés publics ;

Il a été une occasion d'échanger sur les difficultés rencontrées dans la gestion des fonds.

Des frais de subsistance, de logement, de déplacement, de location salle et restauration d'un montant de **17 621 600 Fbu** ont été dépensés pour la réalisation de cette activité.

- Outils pour la vulgarisation du guide de mobilisation des acteurs de l'Education

Le Comité Back to School organise chaque année une Semaine Mondiale de l'Action EPT autour du thème retenu par l'UNESCO. Le thème retenu pour l'année 2015 était « droit à l'éducation 2000/2030 ». Pour bien célébrer la semaine, un guide de mobilisation des acteurs de l'éducation sur le retour, le maintien et la réussite des enfants à l'école au Burundi a été élaboré et validé. Il a été une feuille de route pour mener à bon port cette importante activité. C'est dans cette optique que le Comité BTS a organisé des ateliers de formation et de sensibilisation à l'intention des comités BTS provinciaux et communaux. Au cours de ces ateliers, le guide a été vulgarisé. Cette dépense d'un montant de **6 452 000 Fbu** concerne l'achat du matériel utilisé lors de ces ateliers.

Sur le budget de l'Etat, un montant de 28 255 500 Fbu a été prévu pour assurer les formations pour les cadres de l'Administration Centrale. Le budget exécuté en 2015 a été de **18 333 000 Fbu**.

Frais de mission pour le suivi du niveau central

Budget planifié : 178 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 94 679 768 Bif

Budget exécuté : 55 766 560 Bif, soit 58.9%

- Atelier de lancement du processus d'actualisation du RESEN

Le MEESRS a décidé de préparer une seconde requête de financement auprès du Partenariat Mondial pour l'Education pour appuyer la mise en œuvre de la dernière phase du PSDEF 2017 – 2020. En vue de disposer d'un solide outil de plaidoyer, le Ministère via le Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education a organisé à l'Hotel Pearl Residence, un atelier de lancement du processus d'actualisation du RESEN. Au cours de l'atelier, une équipe nationale a été formée sur la méthodologie de collecte et d'analyse des données qui sera utilisée dans le cadre de l'actualisation du RESEN. Cet atelier a été animé par l'IPE/Pole de Dakar avec le BPSE. L'atelier qui a regroupé 50 personnes pendant 2 jours a coûté **3 810 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de déplacement, de location salle, véhicule, de restauration et d'achat du matériel utilisé .

- Suivi de la gestion des fonds accordés aux professeurs vacataires

Depuis que les établissements scolaires ont exprimé le besoin en personnes ressources dont les professeurs vacataires, aucune mission de suivi et contrôle des fonds octroyés à ces derniers a été effectuée. D'où l'absence de suivi en matière de distribution des frais aux bénéficiaires. En 2015, 6 missions ont été effectuées par la Direction du Budget pour recueillir des informations fiables en termes d'effectifs des professeurs vacataires au niveau national, des DPE, des DCE et des établissements scolaires qui les utilisent. Ces descentes ont permis de faire une analyse comparative des rapports transmis par les DPE et les constats sur terrain. Les frais de subsistance, de logement et de location véhicule d'un montant de **14 412 000 Fbu** ont été dépensés pour cette activité.

Collecte d'information pour l'analyse sectorielle de type RESEN

Le Ministre de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a mis en place à travers l'Ordonnance Ministérielle n° 620/347 du 17 Mars 2015, une équipe nationale chargée de l'actualisation du RESEN. Les frais de production pour les groupes d'élaboration du plan d'actions sectoriel budgétisé d'un montant de **11 500 000 Fbu** ont été payés aux 22 membres de l'équipe nationale RESEN pour une période de 25 jours.

- Autres missions réalisées

Service	Activités	Montant en Bif
DEF	Suivi encadrement des écoles privées	4 884 000
DPAS	Suivi de la distribution des manuels du fondamental	3 665 000
DPAS	Factures impayées de location véhicule (collecte d'information sur la distribution des manuels scolaires (5 jours avec 4 véhicules)	1 300 000
DGRH	Suivi des recrutements et des réaffectations au niveau des DCE	4 992 000
Cabinet	Frais de réception des panneaux solaires et consommables pour la CGMP (fonctionnement)	3 793 560
BPSE	Appui et saisie des questionnaires sur les enseignants et leur mise à jour	5 500 000
BPSE	Mission de collecte d'information aux Institutions d'enseignement supérieur pour l'analyse sectorielle, modèle de simulation	1 910 000
	TOTAL	26 044 560

Sur le budget de l'Etat, un montant de 18 123 853 Fbu a été inscrit dans la loi des finances 2015 pour le suivi de la gestion des ressources humaines. Ainsi, la Direction Générale des Ressources Humaines a organisé deux activités :

- Descente dans les écoles pour établir l'état des lieux du personnel enseignant dans les écoles fondamentales et dans les établissements secondaires ;
- Honoraires pour les membres de la commission des mutations et transfert du personnel

Le montant des dépenses effectuées sur le budget de l'Etat est de **25 338 136 Fbu** relatif aux frais de mission, location véhicule et achat carburant, soit un taux de **90.06 %**. Soulignons qu'il ya eu réallocation budgétaire d'un montant de 10 010 000 Fbu pour compléter le budget insuffisant de la ligne budgétaire.

Une descente a également été effectuée par la Direction du Budget pour le contrôle de l'utilisation des fonds dans les écoles secondaires à régime d'internat. Il faut noter que le Ministère effectue chaque année des transferts pour les écoles à régime d'internat. Pour 2015, le transfert effectué était de 10 577 154 675 Fbu pour l'entretien des élèves internes. Une somme relative aux frais de mission, de location véhicule et d'achat du carburant d'un montant de 2 925 000 Fbu a été dépensée.

Frais de communication pour la gestion du BAS/FCE

Budget planifié : 162 500 000 Bif

Budget révisé (MP) : 43 766 600 Bif

Budget exécuté : 17 966 600Bif, soit 41.05%

- Frais de location véhicule non payés sur deux activités de 2014

Une activité de collecte des données sur les actions de formation continue des enseignants a été organisée par le BEPEB en 2014. Un rapport détaillé sur toutes les actions à mener a été produit après cette activité. Des frais de location de 4 véhicules pour 4 jours d'un montant de **975 000 Fbu** a été payé en 2015.

Il y a eu également paiement des frais de location salle et de restauration lors de la transmission d'une convention scolaire type et ses modalités d'application pour un montant de **2 142 800 Bif**. Il s'agit d'une activité relative à l'adaptation et actualisation des textes de gestion des écoles sous conventions aux nouvelles réformes de l'enseignement. Cette activité réalisée en 2014 a permis au Ministère et ses partenaires religieux de i) détenir une convention type actualisé et ses modalités d'application, ii) renforcer la collaboration entre le Ministère et les confessions religieuses.

- Atelier d'enrichissement du manuel de procédures de gestion des ressources humaines

Montant : 10 134 800 Bif

- Elaboration et validation du CDMT pour les années 2015 et 2016

L'activité « Information sur les CDMT, les PA, le RSTF » vient pour la mise en œuvre du PSDEF. Le CDMT est donc un document destiné à la préparation du budget triennal. Il s'agit d'un document de plaidoyer pour accroître les moyens du Ministère alloué par le Budget. Il va éclairer les décideurs sur les priorités des trois ans et par conséquent sur le budget à mobiliser à cette fin. Sur ce, l'équipe CDMT a élaboré un CDMT pour les années 2015 – 2016 dans l'objectif de :

- doter les autorités du MEESRS d'un document destiné à la préparation du budget ;
- doter les autorités du Ministère d'un instrument de plaidoyer ;
- mettre à la disposition du Ministère des Finances et des Partenaires un document de dialogue avec le ayant l'éducation dans ses attributions.

Un montant de **2 106 000 Fbu** représentant les frais d'élaboration, de location salle, de déplacement et de restauration a été dépensé pour cette activité.

- Collecte d'information sur les activités du niveau décentralisé

La Cellule de communication a effectué des descentes pour collecter les informations sur les activités des services déconcentrés. Ces informations collectées sont diffusées dans le Bulletin d'information et le journal du Ministère. Cela a permis que les bonnes pratiques repérées soient renseignées pour duplication éventuelle. La mission effectuée a couvert 6 provinces et 12 directions communales de l'Enseignement. Les frais de subsistance, de logement et de location véhicule d'un montant de 2 208 000 Fbu a été dépensé pour cette activité.

- Frais de communication pour le suivi du remboursement de la TVA

Dans le cadre de la récupération de la TVA préfinancé pour la construction des salles de classes via la MOC, il a été mis à la disposition à la Cellule TVA, des frais de communication d'un montant de **400 000 Fbu** pour faire un suivi régulier des dossiers de demande de remboursement adressés à l'OBR. Rappelons qu'à la date du 31 décembre 2015, le Ministère avait déjà collecté 197 991 064 Fbu.

Sur le budget de l'Etat, il a été prévu un montant de 21 000 000 Fbu pour le paiement des factures de l'ONATEL dans le cadre de la communication avec les téléphones fixes au Ministère. Le budget exécuté a été de **16 448 640 Fbu**.

Formation des cadres de l'administration déconcentrée

Budget planifié : 50 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 37 662 200 Bif

Budget exécuté : 36 992 200 Bif, soit 98.22%

- Inventaire des immobilisations

Depuis 2011, le Fonds Commun de l'Education a financé l'achat de l'équipement au profit du Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. La Direction Générale des Finances et du Patrimoine a effectué un travail d'inventaire et étiquetage de toutes les immobilisations financées sur le FCE. L'activité a été réalisée dans tous les services centraux et déconcentrés (IPE, DPE) du Ministère, à l'Université du Burundi, à l'ENS, à l'ISA. Le coût de cette activité a été de **17 498 000 Bif**. Ce montant représente les frais de mission, de location véhicules, de

confection, d'impression et de découpage des étiquettes dans le cadre de la réalisation de cette activité. Il s'agit des équipements informatiques, mobilier de bureau, bancs pupitres.

- Formation des accompagnateurs des services déconcentrés en termes de champions en matière de gestion comptable et financière

Dans le but de renforcer l'accompagnement des services déconcentrés en matière de gestion comptable et financière, avec l'appui de l'Expertise PROMAN I&D, il a été proposé de choisir des personnes en termes de champions pouvant assurer la formation de leur collègue en gestion comptable et financière. Il s'agissait de choisir des personnes sur base des compétences en matière de gestion comptable et financière. La première phase qui a eu lieu à Rutana était de choisir parmi les comptables des services déconcentrés 65 personnes plus compétentes à travers tout le pays. Ainsi, 65 champions ont été choisis au cours de l'atelier organisé à Rutana. Le coût de cet atelier a été de **12 229 200 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement, de location salle, de restauration et de location véhicule. La deuxième phase concernerait la formation des champions sur le module actualisé de gestion comptable et financière mais elle n'a pas eu lieu suite au manque de financement.

- Accompagnement de la mission d'audit des services déconcentrés

Sur recommandation de l'audit FCE 2013, un audit des services déconcentrés a été prévu dans le PA 2015 sous la supervision du Ministère et les PTF du FCE. C'est dans cette optique qu'un audit a été organisé de novembre, décembre et janvier pour 114 structures déconcentrées et décentralisées. Les auditeurs sont chaque fois accompagnés par les cadres de l'administration centrale. C'est pour cette raison qu'un montant de **5 175 000 Fbu** a été dépensé pour l'accompagnement des auditeurs.

- Paiement des frais de location véhicule pour les ateliers régionaux réalisés en 2014

Dans la poursuite du renforcement des capacités des services déconcentrés en gestion comptable et financière et dans le but de porter connaissance aux gestionnaires de ces services des recommandations de l'audit 2013, des ateliers régionaux de formation sur le module actualisé de gestion comptable et financière ont été organisés en novembre 2014 à l'endroit des comptables des DCE et ICE. Les frais de location de deux véhicules d'un montant de **2 090 000 Fbu** ont été payés en 2015.

Formation des services déconcentrés en gestion et reporting

Budget planifié : 30 000 000 Bif

Budget exécuté : 22 088 000 Bif, soit 73.63 %

- Accompagnement rapproché des services déconcentrés dans le cadre de la préparation de l'audit 2014

Dans la continuité du renforcement des capacités des services déconcentrés (DPE, IPE, DCE et ICE) en gestion comptable et financière, des descentes ont été organisées par la DGA, la DGF et l'IPEBPP. Ces descentes s'inscrivent dans le cadre de la préparation de l'audit des services déconcentrés prévu en 2015. Le coût de cette activité organisée en 4 régions a été de **15 000 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement et de location. Il a été une occasion de faire un contrôle administratif et financier des fonds et assurer un accompagnement rapproché pour se préparer à l'audit des services déconcentrés prévu au cours de l'année 2015.

- Contrôle administratif et financier des fonds accordés aux DPE et DCE

Des missions de contrôle administratif et financier des fonds accordés aux services déconcentrés ont été organisées conjointement par la Direction Générale des Finances et la Direction Générale de l'Administration.

L'objectif de ces visites était de :

- Constater l'état des lieux et procéder si besoin à une assistance rapprochée en comptabilité pour les comptables des DPE, IPE, DCE, ICE et IRES ;
- Assister les comptables des DPE, IPE, DCE, ICE et IRES au classement et à la numérotation des pièces comptables dans l'ordre chronologique et numérique
- De la vérification de la tenue du livre de banque et de caisse ;
- Analyser les pièces justificatives jugées inéligibles et dégager les raisons de leur inéligibilité ;
- Vérifier que les tableaux de mémoires de dépenses sont disponibles
- Vérifier la manière d'attribution des marchés ;
- Vérifier que l'inventaire physique est fait chaque fois

Six descentes ont été effectuées dans différentes DPE et DCE et un montant de **7 088 000 Bif** représentant les frais de subsistance et logement a été dépensé.

Ces descentes ont permis de corriger différentes irrégularités liées au classement et archivages des pièces comptables.

Sur le budget de l'Etat, il a été prévu un montant de 17 222 400 Fbu pour l'encadrement des services déconcentrés. Deux descentes ont été effectuées par la DGA avec un montant de **5 283 200 Fbu**, soit un taux d'exécution de 35.52 %.

Formation du personnel et mise en place du SIGE

Budget planifié : 239 612 956 Bif

Budget révisé (MP) : 158 082 956Bif

Budget exécuté : 29 495 000 Bif, soit 18.66 %

- Formation à la production de l'annuaire statistique

Le bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education a organisé une formation à l'endroit de 25 opérateurs de saisie des provinces de Ngozi, Bururi, Gitega, Kayanza, Rutana et Bujumbura Mairie. L'objectif de cette formation était de

- ✓ Vérifier l'état du réseau dans les 6 provinces ;
- ✓ Former les opérateurs de saisie dans la stabilisation de l'application StatEduc ;
- ✓ S'assurer que tous les questionnaires d'enquête sont rentrés au niveau des 6 DPE ;
- ✓ S'assurer de l'état du remplissage des questionnaires.

A la fin de la formation, les 25 opérateurs des provinces précitées ont été capable de stabiliser l'application StatEduc au niveau de leurs Provinces. La formation a duré 2 jours pour chaque province et le montant de **1 740 000 Fbu** relatif aux frais de logement, de subsistance, de formation et de déplacement a été dépensé pour cette activité.

- Régularisation des frais de restauration, location salle et véhicule non payés en 2014

Les frais non payés en 2014 ont portés sur les activités suivantes :

- ✓ Activité de formation sur la production des annuaires statistiques dans l'objectif de :
 - Former les opérateurs de saisie à l'application StatEduc 2 ;
 - Produire les tableaux croisés dynamique ;
 - Vérifier la cohérence des données saisies.

Un montant de 1 730 000 Fbu relatif à la location salle, restauration de 25 personnes pendant 4 jours a été payé en 2015.

- ✓ Formation des nouveaux Directeurs des Ecoles Fondamentales sur le remplissage des questionnaires de recensement scolaire 2014 – 2015. Il ya eu location de deux véhicules pour un montant de **650 000 Bif** pendant 5 jours qu'a duré l'activité.
- Atelier d'identification des besoins en constructions et ressources humaines

Pour alimenter la planification opérationnelle du Ministère, voir actualiser le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT), le BPSE a besoin de données et prévisions sur le développement du service éducatif au niveau local. Ces informations sont normalement puisées dans les rapports établis par les chargés de la carte scolaire. Mais l'analyse des propositions faites pour nourrir les exercices de planification au niveau central a montré des faiblesses qu'il importe de redresser pour améliorer la qualité des plans d'actions. En vue de préparer les prochains exercices de planification du Ministère, le BPSE a organisé un atelier de travail pour appuyer ces agents pour qu'il y ait cohérence avec cette planification communale. 158 participants ont pris part dans cette activité et les frais de subsistance, de logement, de location salle, véhicule d'un montant de **25 375 000 Fbu** ont été dépensés.

Sur le budget de l'Etat, un bon de commande d'un montant de **4 978 000 Fbu** a été livré pour l'impression et la multiplication de l'annuaire statistique sur un budget de 16 146 000 Fbu ; soit un taux d'exécution de **30.8 %**

Coordination et planification stratégique du secteur de l'éducation

Budget planifié : 81 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 36 000 000 Bif

Budget exécuté : 20 283 000 Bif, soit 56.34 %

- Formation des structures déconcentrées en matière de planification

Il a été constaté des lacunes au niveau des services déconcentrés en matière de planification, programmation, reporting. C'est dans cette logique que le Secrétariat Permanent, la DGA et le Bureau de la planification ont organisé 3 ateliers régionaux en vue d'amener des améliorations dans ces volets avec des objectifs bien précis. Il a également été une occasion pour les services déconcentrés de présenter l'impact de leurs activités et les résultats atteints et de soulever les problèmes rencontrés dans divers domaines. Les ateliers ont regroupé 165 responsable des services déconcentrés et a permis de :

- Mettre en place un modèle du plan d'action 2016 ;
- Un canevas de reporting a été distribué ;
- Identification des priorités pour l'année 2016.

Les frais de subsistance, de logement, de déplacement et de location véhicule d'un montant de **11 283 000 Fbu** ont été dépensés pour les ateliers.

- Impression et reliure des annuaires statistiques et du document indicateur

Nécessité de disposer des annuaires statistiques pour les différents paliers de l'enseignement en vue de vulgariser les données statistiques du secteur de l'éducation auprès des partenaires du secteur de l'éducation. Ces statistiques visent à fournir l'information la plus récente aux autorités éducatives sur le système éducatif. Il s'agit de l'impression et reliure de 200 documents de l'annuaire statistique Tome 1, Tome 2 et un document indicateur pour un montant de **9 000 000 Fbu**.

Expertise pour la mise en œuvre du programme de construction scolaire

Budget planifié : 743 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 113 375 118Bif

Budget exécuté : 66 476 118 Bif, soit 58.63 %

- Mission d'appui technique pour la construction en extension du dortoir des enfants malvoyants

Dans le cadre du projet de la promotion et le développement de l'éducation inclusive au Burundi, le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique avec ses partenaires sont depuis 2014 à pieds d'œuvre pour l'intégration dans différents programmes de constructions scolaires, des prescriptions techniques et des adaptations des plans dans le but d'améliorer de l'accessibilité physique. C'est dans cette optique que le BISEM a apporté son appui technique pour la construction en extension du dortoir des enfants malvoyants du Lycée Notre Dame de la Sagesse de Gitega. Des séances de travail ont eu lieu du 03 au 04 Mars 2015 et d'autres ont été organisés par après et un dossier complet qui a fait objet d'appels d'offres a été élaboré. Une somme de **990 000 Fbu** représentant les frais de subsistance, de logement et de location véhicule ont été payés.

- Activités de suivi des travaux MOC et MOD par le BISEM

En vue de finaliser la MOC 2013 et 2014, des missions de suivi de la réception des chantiers ont été effectués par les Ingénieurs du BISEM. Notons que cette activité a été cofinancée par la CTB et le Fonds Commun de l'Education. Cela a permis au BISEM de produire un rapport sur les marchés réceptionnés. Le coût de ces descentes a été de **45 834 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement et de location véhicule.

- Régularisation des frais de location véhicule non payés en 2014

Dans le cadre du transfert de la maîtrise d'Ouvrage à la Commune (MOC) pour la construction des salles de classe des écoles fondamentales, le Bureau des Infrastructures Scolaires, des Equipements et de la Maintenance a participé dans les différentes ouvertures et analyses des offres liées aux marchés des travaux dans les Communes. Ces activités ont été réalisées en 2014. La participation du BISEM dans ces activités a permis de s'assurer que tous les critères de qualifications du DAO ont été prises en compte lors de l'évaluation administrative, technique et financière dans le but de garantir le respect des exigences mentionnées dans les DAO. Le montant des frais de location véhicule payés en 2015 pour ces descentes a été de **12 070 000 Fbu**.

- Assurance et entretien véhicule

Le Bureau des Infrastructures Scolaires, des Equipements et de la Maintenance a bénéficié un véhicule sur financement du FCE. Ce véhicule a permis de faire différentes descentes pour le suivi des chantiers. Le Fonds Commun de l'Education a financé le paiement de l'assurance et de l'entretien de ce véhicule non assuré et non entretenu sur le budget de l'Etat pour un montant de **4 108 118 Fbu**.

- Frais de nettoyage et entretien des locaux du BISEM

Lors de la programmation des activités et budgétisation pour 2015, les dépenses liées aux frais de nettoyage et entretien des alentours du BISEM ont été approuvés. C'est dans cette optique que pour améliorer les conditions de travail du personnel du BISEM, un montant **1 584 000 Fbu** représentant les frais de nettoyage et entretien des alentours du BISEM a été payé. Soulignons que le BISEM n'a pas de travailleur engagé par la Fonction Publique pour faire ce travail.

- Contrôle des documents administratifs et financiers par le BISEM

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé des conventions de financement en vue de constructions des salles de classes via la Maitrise d'Ouvrage Communale. Les Cadres du BISEM ont effectué une descente dans les Communes de Marangara, Ngozi, Busiga, Kabarore, Butaganzwa et Gatara pour faire un contrôle financier afin de se rassurer du respect du contenu des conventions signées avec le Ministère. Les frais de subsistance, de logement et de location véhicule d'un montant de **1 890 000 Fbu** ont été dépensés.

Transfert aux Directions Provinciales de l'Enseignement

Budget planifié : 120 909 947 Bif

Budget révisé (MP) :84 636 963 Bif

Budget exécuté : 84 636 963 Bif soit 100 %

Une somme totale de **84 636 963 Fbu** a été transférée en une seule tranche aux 17 Directions Provinciales de l'Enseignement (DPE). Avant la réalisation de ce transfert, des sessions de concertation ont été organisées par la DGA avec les conseillers chargés des finances dans les DPE et DCE. A l'issue de ces échanges, les plans d'actions des services déconcentrés ont été finalisés. Ils reposent sur les consignes transmises dans le cadre de la nouvelle stratégie de planification basée sur la définition d'un paquet minimum de 3 activités reliées à un indicateur mesurable du système éducatif. Notons que la deuxième tranche n'a pas été faite suite aux mesures prudentielles des PTF du FCE.

Sur le Budget de l'Etat, il a été prévu un montant de 134 090 053 Fbu. 4 transferts ont été faits pour un montant de **134 089 038 Fbu**, soit 100 % d'exécution. Ce budget a appuyé le fonctionnement des Directions Provinciales de l'Enseignement.

Transfert aux Directions Communales de l'Enseignement

Budget planifié : 783 874 619 Fbu

Budget révisé (MP) :548 712 233Fbu

Budget exécuté : 548 712 233Bif soit 100 %

Un transfert d'un montant de **548 712 233Fbu** a été effectué au profit de 129 Directions Communales de l'Enseignement. Il s'agit d'une seule tranche reçue pour l'année 2015 suite à la mise en place des mesures prudentielles par les Partenaires Techniques et Financiers du FCE. Ce montant leur a permis, par des descentes d'encadrement dans les écoles de mettre en œuvre leurs plans d'actions élaborés à partir des activités prioritaires sur la lutte contre le redoublement, la gestion des enseignants, augmentation du temps d'apprentissage scolaire et fonctionnement des CGE.

Sur le budget de l'Etat, un montant de 63 125 381 Fbu a été prévu pour assurer le fonctionnement de ces structures, le transfert d'un montant de **63 124 377 Fbu** a été effectué en 4 tranches, soit 100 % d'exécution.

Frais de fonctionnement des Inspections Provinciales de l'Enseignement

Budget planifié :154 481 995 Fbu

Budget exécuté :154 481 995Fbu, soit 100 %

Les Inspections Provinciales de l'Enseignement ont élaboré des Plans d'Actions annuels 2015 qui ont été validées par le Ministère

Après la validation et la décision de transfert par le comité FCE, un montant de **154 481 995 Bif** a été

transféré pour la première tranche au profit de 18 Inspections Provinciales de l'Enseignement. Le transfert a été effectué le 09 Juin 2015. Ce montant a permis la réalisation d'une partie des activités prévues dans le Plan d'Action 2015. Suite aux mesures prudentielles prises par les PTF du FCE, il y a eu une seule tranche de subventions aux IPE.

Sur le budget de l'Etat, un montant de 203 893 349 Fbu a été transféré en 4 tranches aux IPE et ICE. Ce montant a permis le fonctionnement des Inspections Provinciales et Communales notamment l'achat du matériel de bureau, frais d'entretien des véhicules. Le budget de l'Etat a permis aux Inspections Provinciales de l'Enseignement d'assurer toute autre dépense de fonctionnement non éligible sur les fonds du BAS/FCE par exemple le paiement des veilleurs et des plantons non pris en charge par la fonction publique. Le budget exécuté est de **203 890 789Fbu** soit un taux de **100 %**.

Frais de fonctionnement des Inspections Communales de l'Enseignement

Budget planifié : 323 124 656 Bif

Budget exécuté : 323 124 656 Bif soit 100 %

Les Inspections Communales de l'Enseignement ont élaboré des Plans d'Actions annuels 2015 qui ont été validées par le Ministère

Après la validation et la décision de transfert par le comité FCE, un montant de **323 124 656 Bif** a été transféré pour la première tranche au profit de 121 Inspections Communales de l'Enseignement. Le transfert a été effectué le 21 Avril 2015. Ce montant a permis la réalisation d'une partie des activités prévues dans le Plan d'Action 2015. Suite aux mesures prudentielles prises par les PTF du FCE, il y a eu une seule tranche de subventions aux ICE.

Sur le budget de l'Etat, les ICE ont partagé avec les IPE le budget prévu sur la ligne « Frais de fonctionnement des Inspections du Primaire et du Secondaire » (203 890 789Fbu). Ce montant a permis le fonctionnement des Inspections notamment l'achat du matériel de bureau, frais de réparation et/ou location des motos pour les descentes de suivi encadrement. Le budget de l'Etat a permis aux Inspections Communales de l'Enseignement d'assurer toute autre dépense de fonctionnement non éligible sur les fonds du BAS/FCE par exemple le paiement des veilleurs et des plantons non pris en charge par la fonction publique.

Frais bancaires

Budget exécuté : 5 399 419 Bif

Il s'agit de frais bancaires perçus par la Banque pour les paiements en devise.

Frais de réunions et séminaires

Budget planifié : 483 843 600 Bif

Budget révisé (MP) : 115 408 000 Bif

Budget exécuté : 82 492 000Bif, soit 71.48%

- *Atelier avec les structures déconcentrées pour le suivi du PSDEF*

En vue de s'assurer de la mise en œuvre des objectifs du PSDEF par les services déconcentrés, le Cabinet du Ministre a organisé des descentes dans différentes provinces du pays.

Il s'agissait notamment de :

- Echanger avec les structures déconcentrées autour des grands enjeux du PSDEF ;
- Identifier les différents problèmes vécus par les DPE, IPE, DCE, ICE ;

- Faire un état des lieux de l'accès de la qualité ainsi que du pilotage.

Les descentes effectuées ont permis de connaître les différents problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du PSDEF notamment : le budget insuffisant, mouvement du personnel,..... Le coût de cette activité a été de **9 659 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance et de logement, les frais de sonorisation, de déplacement au profit de 241 participants et de location véhicule.

- Frais non payés pour les activités de 2014

Il s'agit du paiement de 2 factures l'une de location véhicule et l'autre d'achat du matériel utilisé lors de l'activité de préparation des DPE et des DCE à la formation des CGE sur l'utilisation des outils de bonne gestion administrative et financière dans les écoles primaires, une activité réalisée par la Commission Nationale de Bonne Gouvernance dans Ecoles. Le montant de ces factures payées a été de **1 305 000 Fbu**.

- Retraite d'élaboration de la stratégie et les outils de mise en place des clubs mixtes de bonne gouvernance dans les écoles

Les membres de la Commission Nationale de Bonne Gouvernance dans les écoles a organisé une retraite pour l'élaboration de la stratégie et des outils de mise en place des clubs mixtes de bonne gouvernance dans les écoles (élèves, parents, enseignants). La retraite a duré 10 jours et a permis d'avoir des termes de référence de l'étude des défis de bonne gouvernance dans les services centraux et déconcentré pour améliorer le pilotage du système éducatif burundais. Elle a permis également de disposer de la stratégie et les outils de mise en place des clubs mixtes de bonne gouvernance dans les écoles. Un montant de **5 050 000 Fbu** représentant des frais d'élaboration, de subsistance, de logement, de location salle a été dépensé.

- Fourniture des outils de consolidation de la bonne gouvernance scolaire

Dans le but de consolider la gouvernance dans les écoles, la CNBGE a procédé à la multiplication des outils « Règles d'Or » pour améliorer l'hygiène, la santé, l'environnement et la sécurité de chacun à notre école et cadre d'écoute. Ces outils multipliés ont été distribués à tous les DPE et DCE. Il s'agit de :

- 4 500 exemplaires les « Règles d'Or » en français ;
- 4 500 exemplaires les « Règles d'Or » en kirundi ;
- 4 500 exemplaires les « Cadre d'écoute » en français ;
- 4 500 exemplaires les « Cadre d'écoute » en kirundi

Le cout lié à la multiplication de ces outils a été de **26 370 000 Fbu**.

- Atelier de réflexion sur le renforcement des relations de partenariat

Le MEESRS entretient une bonne collaboration avec différents partenaires. Ceux-ci se partagent entre les partenaires éducatifs locaux, nationaux et internationaux. Vu leur domaine d'intervention, il a été constaté un manque d'un plan d'action annuel détaillé ainsi qu'une mauvaise répartition géographique du fait que les motivations majeures dans les choix de leurs zones d'intervention ne sont pas définies clairement. C'est pour cette raison que le MEESRS en collaboration avec les Ministères impliqués dans la gestion des ONG ont organisé un atelier de réflexion sur le renforcement des relations de partenariat avec ces ONG. Cette activité a eu lieu en deux temps : la première a regroupé les provinces de du Nord et la deuxième les provinces du Sud. Au cours de l'atelier des informations sur les plans de développement, leurs programmes et leurs projets ont été partagés. Il a été une occasion d'inciter les partenaires locaux, nationaux et internationaux à définir d'une façon claire les motivations dans leurs choix des zones d'actions. Le cout de ces deux ateliers a été de **25 753 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement, de location véhicule et d'achat du matériel utilisé.

- Sensibilisation des partenaires de l'Education sur la limitation des redoublements

L'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages pour permettre à tout enfant burundais, l'achèvement de sa scolarité exige un engagement ferme des partenaires éducatifs, techniques et financiers. Des efforts de ces derniers ont été déployés depuis 2011 – 2012 à travers les missions effectuées dans le cadre du budget BAS/FCE. Les résultats satisfaisants sont enregistrés par certaines provinces où les taux de redoublement ont été abaissés de plus de 10 %. Même le taux d'achèvement de la scolarisation atteint déjà une moyenne de 71 % avec l'année scolaire 2013 – 2014. L'Inspection Générale de l'Enseignement a organisé deux ateliers de formations à Rumonge et à Gitega à l'endroit des inspecteurs des structures déconcentrées sur l'argumentaire en faveur de la réduction scolaire au moment de la sensibilisation. 54 Inspecteurs des structures déconcentrées ont été formés sur cet outil de sensibilisation. Les frais de subsistance, de logement, de formation, de location salle et d'achat du matériel utilisé d'un montant de **14 355 000 Fbu** ont été dépensés. Soulignons qu'une campagne de sensibilisation à la réduction du taux de redoublement a été effectuée par les Inspecteurs et des recommandations et stratégies ont été formulées à l'endroit de ces encadreurs de proximité pour aider les enseignants à adopter les méthodes d'enseignement et d'évaluation favorisant la réussite scolaire.

Abonnement internet

Budget planifié : 168 527 120 Bif

Budget exécuté : 134 099 160 Bif, soit 79.57%

Dans le but d'améliorer la communication au niveau central et déconcentré, quatre dépenses ont été réalisées ; il s'agit de :

- ✓ abonnement internet pour 5 espaces numériques au Lycée Kayanza, Muyaga, Cibitoke, Mwaro et Rutana et la fourniture de deux connexions Internet au niveau central pour un montant de **73 603 920 Fbu** par la Société OSA suivant le marché n° CGMP/14/S/2014;
- ✓ câblage du réseau informatique pour le Building de l'Education pour un montant de **27 470 240 Fbu** par la Société INIMAT – IT & MSC; ce qui a permis de connecter tout le Building de l'Education ;
- ✓ matériel pour connexion internet (WIFI) pour un montant de **27 720 000 Bif** ;
- ✓ extension du réseau informatique pour l'installation du SIGEFI à la CGMP pour un montant de **5 305 000 Bif**

Sur le budget de l'Etat, il y a eu paiement de la facture de la Société CBINET d'un montant de **13 582 282 Fbu** liée au contrat de fourniture de l'internet signé pour les années antérieures. Notons qu'un montant de 13 545 010 Fbu était prévu dans le budget du MEESRS.

Entretien machines et équipements

Budget planifié : 115 000 000 Bif

Budget révisé (MP) : 20 000 000 Bif

Budget exécuté : 19 778 000 Bif, soit 98.89 %

- Paiement de location véhicule pour les activités de 2014

Dans le but de réduire les dépenses liées à l'achat des manuels scolaires et plus spécifiquement prolonger la durée de vie des manuels scolaires, la Direction des Approvisionnements Scolaires avec l'appui du financement du Fonds Commun de l'Education, a initié l'activité de réparation des

manuels scolaires dans 22 Communes des Provinces de Bubanza, Cibitoke, Muramvya et Mwaro. Ce département a assuré le suivi de ces réparations, une descente a été organisée du 26 au 31 octobre 2014. A cet effet la facture **300 000 Fbu** relative à la location véhicule utilisé n'a pas été payée sur l'exercice budgétaire 2014. C'est pour cette raison que le paiement de cette facture est intervenu en 2015.

- Echanges d'expérience entre les réparateurs des manuels scolaires des Communes et de l'UNICEF

Une rencontre d'évaluation et d'échange d'expérience entre les réparateurs des manuels de 22 communes déjà financées sur le BAS/FCE et 10 représentants de 43 communes assistées par l'UNICEF. La première journée a été consacrée à l'évaluation de la réparation des manuels dans 22 communes susmentionnées. Des recommandations ont été dégagées pour guider la réparation en 2015. La seconde journée a été occupée par des échanges d'expérience entre les anciens et les nouveaux réparateurs pour améliorer la qualité de leurs prestations. Toutes les deux séances ont été assistées par les deux équipes et 32 participants ont été conviés à cette activité. Les frais de subsistance, de logement, de déplacement et de location véhicule d'un montant de **4 284 000 Fbu** ont été dépensés.

- Réparation des manuels scolaires et suivi de la réparation

En 2014, le Fonds Commun de l'Education a financé la réparation des manuels scolaires dans 86 Communes non assistées par l'UNICEF. Il s'agit de la deuxième année de réalisation de cette activité. En 2014, un stock important de manuels scolaires a été réparé. La Direction des Approvisionnements Scolaires a assuré le suivi de la réparation de ces manuels. Ce travail réalisé dans les provinces de Cibitoke, Bubanza, Muramvya et Mwaro dont les conditions de travail sont assurées a coûté **9 001 000 Fbu** représentant les frais de subsistance, de logement des cadres de la DAS, les frais de location véhicule ainsi que les frais pour les réparateurs. Notons que le matériel de réparation d'un montant de **6 193 000 Fbu** a été acheté pour mieux réaliser ce travail.

Etudes et conceptions

Budget planifié : 3 573 965 000 Bif

Budget révisé (MP) : 949 800 000 Bif

Budget exécuté : 713 625 330 Bif, soit 75.13%

- Convention avec l'UNESCO/IPE/PDK pour accompagner le Burundi dans la planification opérationnelle

La mise en œuvre du PSDEF, à travers le plan triennal 2013 – 2015, a permis d'enregistrer des progrès notables, notamment sur le plan de l'accès et de l'équité au niveau des trois premiers cycles du fondamental.

A cet effet le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé une Convention avec le Pole de Dakar de l'Institut International de planification de l'éducation de l'UNESCO pour appuyer le Gouvernement du Burundi dans la planification opérationnelle de la dernière phase du PSDEF à travers la mise à jour du diagnostic sectoriel de type RESEN, la construction du modèle de simulation financière et l'élaboration du plan d'actions sectoriel budgétisé 2017 – 2020, en privilégiant un processus participatif qui inclut le renforcement des capacités des différents Ministères en charge de l'éducation ainsi que celui en charge des finances.

L'accompagnement du Pole de Dakar a permis la mise en place d'une équipe nationale pilotée par le BPSE capable de conduire le travail analytique et capable d'actualiser le RESEN et le modèle de simulation.

Le montant de cette convention est de 280 000 USD et le paiement effectué en 2015 a été de **313 725 880 Fbu** dans le cadre de cette Convention.

- Audit des structures déconcentrées

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'audit FCE pour l'exercice 2014, le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé un contrat avec le Cabinet d'Audit Moore Stephens pour effectuer un audit des structures déconcentrées pour un montant de **98 224 000 Bif**. Au total, 114 entités déconcentrées (DPE, IPE, DCE, ICE, écoles et Communes) ont été auditées. Au 31 décembre 2015, un montant de **19 644 800 Bif** représentant l'avance de démarrage a été payée au Cabinet d'Audit Moore Stephens.

- Collecte et saisie des données à intégrer dans le module de gestion des RH

Dans le but de constituer une base des données à intégrer dans le module de gestion des ressources humaines, les cadres de la Directions Générales des Ressources Humaines ont effectués des descentes dans les services déconcentrés (DPE, DCE) ainsi que dans les services de l'administration centrale pour collecter des données en rapport avec tout le personnel ainsi que toute autre donnée nécessaire pour l'établissement des différents types de ration. Les descentes ont été effectuées dans toutes les provinces du pays. Cette activité rentre dans le cadre du Projet d'Appui à la réforme et à la modernisation du SIGE au Burundi. Les frais de subsistance, de logement, de location véhicule d'un montant de **11 070 000 Fbu** ont été dépensés pour la collecte de ces données.

- Validation des spécifications techniques et fonctionnelles du module de gestion des RH

Dans le but d'une utilisation rationnelle et efficiente des Ressources Humaines a adopté un système de gestion assisté par ordinateur. A ce titre, le logiciel de gestion des ressources humaines comprenant les principales spécifications techniques et fonctionnelles qui forment le module de gestion des ressources humaines est à installer à la Direction Générale des Ressources Humaines. Ce qui permettra la modernisation du système d'information pour la gestion de l'éducation dans notre pays. Un atelier de finalisation et de validation des spécifications techniques et fonctionnelles du module de gestion des ressources humaines a été organisé à Bujumbura avec l'appui des Consultants de l'Institut International des Statistiques de l'UNESCO. Le montant de **5 398 800 Fbu** relatif aux frais de déplacement, de location salle et de restauration a été dépensé pour la réalisation de cet atelier de validation.

- Etude prévisionnelle de la rentrée scolaire 2015 – 2016

Afin de mieux affiner l'étude prévisionnelle de la rentrée scolaire 2015 -2016, une descente a été effectué sur terrain par le Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education pour collecter les données relatives aux écoles primaires qui demandent une autorisation d'ouverture, les nouveaux locaux construits pour compléter ou dédoubler les cycles du fondamental. Cette descente a permis de savoir si ces écoles et ces sections remplissent les conditions exigées pour ouvrir et répondre au souci de faciliter l'accès aux élèves et d'améliorer l'encadrement des écoles et des élèves.

Les informations collectées sont dans le rapport détaillé du BPSE (voir les fiches de recueil des données). Le public cible était tous les Directeurs Provinciaux de l'Enseignement et tous les Directeurs Communaux de l'Enseignement). Le coût de cette activité réalisée pendant 6 jours par 12 conseillers du BPSE a été de **5 720 000 Fbu**. Ce montant représente les frais de subsistance, de logement et de location véhicule.

- Ajustement des curricula de 7^{ème} année fondamental sur le nouveau format et élaboration du curriculum du cycle 4, 3, 2 et 1 de l'enseignement fondamental

Dans le Plan d'Action 2015, il a été prévu un ajustement des curricula de 7^{ème} année dans le cadre de la mise en place des programmes de qualité au cycle 4 de l'enseignement fondamental. Ce travail de révision des curricula de 7^{ème} année fondamental a été effectué par 85 concepteurs du BEPEB avec l'appui des Experts du Centre International d'Etudes Pédagogiques et a duré 3 mois sous forme d'une retraite ferme dans les enceintes du CELAB. Ces concepteurs l'ont fait simultanément avec l'élaboration du curriculum du cycle 4, 3, 2 et 1 de l'enseignement fondamental. Le coût de cette activité a été de **358 065 850Fbu**. Ce montant représente les honoraires, les frais de déplacement, de restauration des concepteurs et d'achat du matériel utilisé pendant toute la période de révision du manuel de 7^{ème} année. Notons que cette révision est intervenue suite aux critiques formulées par les Experts du CIEP et qui doivent trouver des réponses. Au 31 décembre 2015, un manuel révisé de 7^{ème} année fondamental était déjà validé et disponible.

Frais carburant

Budget planifié : 125 000 000Fbu

Budget exécuté : 108 241 518Fbu, soit 95.99%

En vue de l'exécution des missions de visite et de formation à l'intérieur du pays, un montant de **125 000 000Fbu** a été prévu pour l'achat des bons de carburant pour le Ministère. Au 31 décembre 2015, des bons de carburant ont été achetés pour un montant de **108 241 518Fbu** à la Station aux station TOP ONE. Ce carburant a permis la réalisation des activités prévues pour l'année 2015 particulièrement les descentes de suivi des chantiers dans le cadre de la construction des écoles fondamentales. Signalons que conformément à la recommandation de l'audit FCE 2014, des factures sont émises et payées par le Ministère après la vérification de la consommation totale du carburant commandé.

Le carburant acheté sur le **budget de l'Etat** a servi pour les véhicules de liaison qui sont au MEESRS et le budget exécuté a été de **76 655 559 Fbu**. Soulignons une réallocation budgétaire d'un montant de 9 545 515 Fbu effectuée pour compléter le budget manquant. Il y a eu un taux d'absorption de 99.78 %

Consommables BAS/FCE

Budget planifié : 76 666 000 Bif

Budget exécuté : 76 533 000Bif, soit 99.8 %

Un marché de commande a été lancé et deux maisons de fournitures CMD et SOTM ont gagné le marché pour les montants de 38 228 000 Bif pour CMD et 37 300 000 Bif pour SOTM. Des consommables ont été livrés aux différents services du Ministère. Au total, un montant de **75 528 000 Bif** a été payé aux maisons de fournitures.

Signalons qu'un montant de **1 005 000 Bif** relatif à l'achat du matériel pour la préparation des Etats Généraux de l'Education tenus en décembre 2014 a été payé en 2015 (facture de 2014).

Fournitures scolaires et pédagogiques

Budget planifié : 787 343 000 Bif

Budget exécuté : 594 308 500 Bif, soit 75.48 %

- Acquisition des kits pour enfants à besoin spécifique

Paiement de la facture de 2014 d'un montant de **592 500 Bif** relatif au transport du matériel en braille.

- Achat des papiers brailons, papier braille et d'une imprimante en braille

En vue d'améliorer l'accès aux apprentissages/enseignements pour les élèves malvoyants du LNDS, le Ministère fournit chaque année du matériel leur permettant de participer aux activités scolaires. Les notes de cours, les examens sont transcrits en braille, d'où il faut assez de papiers en cartons (papier braille) et en plastique (papier brailons). C'est dans cet optique qu'une demande de cotation a été lancée pour l'achat du papier braille, du papier brailons d'une part et d'une imprimante en braille pour ces élèves malvoyants. Le matériel commandé a été livré par la Société MULTITECHNICS SERVICES pour un montant de **29 141 000 Fbu**. Le coût d'une imprimante en braille a été de **39 598 000 Fbu**. Tout ce matériel a été transféré au LNDS de Gitega.

- Marché de réimpression des manuels scolaires pour le 1^{er} et 3^{ème} cycle du fondamental

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique a signé un contrat de réimpression des manuels scolaires de français des classes du 1^{er} au 3^{ème} cycle de l'école fondamentale suivant le marché DNCMP/333/F/2014 pour un montant de 470 965 000 Fbu. Après réception des manuels, un montant de 470 965 000 Fbu a été payé à la Régie de Productions Pédagogiques (RPP). Les quantités des manuels livrés dans les stocks de la Direction des Approvisionnements Scolaires (chargé par suite d'élaborer le plan de distribution) sont retracées dans le tableau suivant :

Lot	Domaine	Spécifications			
		Manuel de l'élève	Quantité	Guide du maitre	Quantité
1	Français 3 ^{ème}	128 pages	40 000	184 pages	6 000
2	Français 4 ^{ème}	160 pages	40 000	196 pages	5 000
3	Français 5 ^{ème}	200 pages	40 000	306 pages	5 000
4	Français 6 ^{ème}	176 pages	40 000	108 pages	5 000

- Fourniture du kit ludique pour le préscolaire

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a lancé un marché relatif à la fourniture du kit ludique pour les structures préscolaires pour un montant de 54 012 000 Fbu. Ce marché n° CGMP/08/F/2014 a été attribué à la Société A1 TECHNOLOGY. Après livraison du matériel dans les stocks de la DAS, un montant de **54 012 000 Fbu** a été payé à la Société attributaire du marché.

Sur le budget de l'Etat, un marché n° DNCMP/45/F/2015 relatif à la fourniture des craies scolaires a été lancé et attribué à la Société SCGI. Le paiement effectué sur ce marché a été de **764 640 000 Fbu**, soit **100 %** d'exécution

Notons également qu'il y a eu impression des manuels scolaires financés sur le budget de l'Etat par la Régie de Productions Pédagogiques pour un montant de **1 943 810 106 Fbu**. Sur la ligne budgétaire « formation des formateurs et impression des manuels Anglais et Swahili » il a été prévu un budget de 1 105 541 003 Fbu. Il y a eu réallocation budgétaire d'un montant de 830 048 453 Fbu.

7 ACTIVITES DES SERVICES DECONCENTRES SUR FINANCEMENT FCE

7.1 LES INSPECTIONS PROVINCIALES DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE PUBLIC ET PRIVE

Contexte de l'année

Pendant l'exercice 2015, les activités des Inspections Provinciales de l'Enseignement de Base, financées par BAS/FCE, ont été orientées dans le développement de la qualité des enseignements /apprentissage afin de contribuer à la réduction du redoublement. Dans cette optique, les activités prioritaires réalisées par les Inspections Provinciales de l'Enseignement sont les suivantes :

- formation sur l'argumentaire de la réduction du redoublement à l'école fondamentale ;
- suivi évaluation du temps d'apprentissage ;
- visites d'accompagnement des Enseignants, des Directeurs et des Inspecteurs Communaux ;
- Visites de classe dans les quatre disciplines principales ;
- Formation des inspecteurs communaux et chefs de réseaux sur la prise en charge psychopédagogique des enfants en milieu scolaire ;
- Formation des inspecteurs communaux et chefs de réseaux sur l'encadrement stratégique en vue de réduire le redoublement scolaire ;
- Suivi évaluation du fonctionnement des COGES ;
- Animation des journées pédagogiques des directeurs et inspecteurs sur la gestion efficiente des enseignants, sur le contrôle du personnel et des dossiers individuels des élèves.

Ces activités ont permis aux inspecteurs provinciaux de perfectionner leurs pratiques dans l'encadrement des Inspecteurs communaux et des écoles, de multiplier les visites d'encadrement et d'améliorer les pratiques pédagogiques chez les enseignants.

Tableau récapitulatif des coûts prévus et dépensés pour les activités réalisées

Province scolaire	Montant transféré	Montant dépensé	Taux d'exécution
Bubanza	8 716 271	8 716 271	100 %
Bujumbura	12 610 775	12 609 288	99.9 %
Bururi	9 334 446	9 279 734	99.41 %
Cankuzo	5 038 128	5 038 128	100 %
Cibitoke	9 798 078	9 798 078	100 %
Gitega	12 610 775	9 190 500	99.32 %
Karusi	6 830 837	6 830 837	100 %
Kayanza	9 148 994	9 148 994	100 %
Kirundo	7 387 194	7 377 000	99.8 %
Mairie	3 925 413	Non transmis	-
Makamba	13 723 491	13 723 491	100 %
Muramvya	4 636 847	4 612 603	99.69 %
Muyinga	8 469 001	8 468 560	99.9 %
Mwaro	5 594 486	5 568 800	99.5 %

Ngozi	8 932 632	8 932 632	100 %
Rumonge	10 632 614	10 630 000	99.97 %
Rutana	8 654 454	8 654 454	100 %
Ruyigi	8 438 092	8 438 092	100 %
Total	154 481 995	-	

Commentaire : Le taux d'exécution a été presque dans toutes les IPE de 100 % du fait qu'il n'y a pas eu de deuxième tranche pourtant planifiée suite aux mesures prudentielles mises en place par les PTF du FCE.

7.2 LES INSPECTIONS COMMUNALES DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE PUBLIC ET PRIVE

Contexte

La subvention allouée aux inspections communales sur le BAS/FCE, au cours de l'exercice 2015, a essentiellement aidé dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement en renforçant les capacités des directeurs et des enseignants par l'intensification des visites d'encadrement et en tenant des sessions de formation ou de restitution sur certains thèmes.

Soulignons que nous n'avons pas eu plus de détails sur l'exécution du budget transféré aux ICE du fait que ces structures ont été radiées à travers le Décret du 16 février 2016 portant réorganisation du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Les ICE ont été mutés dans d'autres services ; ce qui n'a pas facilité la collecte des informations sur l'utilisation des fonds des ICE.

Comme les autres services déconcentrés, les Inspections Communales de l'Enseignement ont bénéficié une seule tranche suite aux mesures prudentielles prises par les PTF du FCE. Ce qui a fait que toutes les activités planifiées n'ont pas été réalisées comme prévu.

7.3 LES DIRECTIONS PROVINCIALES DE L'ENSEIGNEMENT

La subvention allouée aux Directions Provinciales de l'Enseignement sur le BAS/FCE, au cours de l'exercice 2015, a essentiellement aidé dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement en renforçant les capacités des directeurs et des enseignants par l'intensification des visites d'encadrement et en tenant des sessions de formation ou de restitution sur certains thèmes. Les activités prioritaires réalisées sont les suivantes :

- Visites de suivi-évaluations des activités d'encadrement administratif, pédagogique et financier des DCE et des CGE et leur impact dans les écoles ;
- Organisation des descentes de suivi-évaluations pour mesurer l'impact des activités d'encadrement administratif pédagogique et financier des DCE dans les écoles ;
- Réunions d'échange et de sensibilisation des acteurs et partenaires du système éducatif sur les stratégies à mettre en œuvre pour l'amélioration du rendement scolaire, la lutte contre le redoublement et la déperdition scolaire ;
- Réunions d'échanges et de sensibilisation au niveau des DCE sur la préparation de la rentrée scolaire 2015 – 2016 ;
- Sensibilisation pour la construction des infrastructures scolaires pour le nouveau programme de l'École Fondamentale
- Achat du matériel de bureau ;
- Réparation véhicule.

Ces activités ont permis aux Directeurs Provinciaux de l'Enseignement d'obtenir des résultats suivants :

- Augmentation du taux de réussite notamment pour la DPE Cankuzo, Rumonge, Ruyigi
- Réduction du taux de redoublement, d'abandon et de déperdition scolaire dans les provinces de Ngozi, Rutana

- Construction des salles de classes par les parents suite aux sensibilisations faites notamment dans les provinces de Ngozi,

Notons que les Directions Provinciales de l'Enseignement n'ont pas exécutés toutes les activités prévues dans le plan d'Action du fait qu'elles ont reçu une seule tranche contrairement aux années antérieures.

Tableau récapitulatif des coûts prévus et dépensés pour toutes les activités

Province	Montant transféré	Montant dépensé	Taux d'exécution
Bubanza			
Bujumbura	5 617 276	5 617 250	100 %
Bururi	6 183 724	6 181 520	
Cankuzo	2 903 046	2 895 226	99.7 %
Cibitoke	5 735 286	5 574 500	97 %
Gitega			
Karusi	4 153 952	4 086 560	98.39 %
Kayanza	5 378 191	5 378 420	100 %
Kirundo		Non transmis	-
Mairie		Non transmis	-
Makamba		Non transmis	-
Muramvya	2 667 026	2 634 100	98.76
Muyinga	4 720 400	4 537 960	96.13 %
Mwaro	2 525 414	2 525 414	100 %
Ngozi	4 932 818	4 931 500	99.97 %
Rumonge	6 938 988	6 853 900	98.77 %
Rutana	5 508 540	5 150 810	93.50 %
Ruyigi	5 357 657	5 337 146	99.60 %

La subvention allouée aux Directions Communales de l'Enseignement sur le BAS/FCE, au cours de l'exercice 2015, a essentiellement aidé dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement en renforçant les capacités des directeurs et des enseignants par l'intensification des visites d'encadrement et en tenant des sessions de formation ou de restitution sur certains thèmes. Les activités prioritaires réalisées sont les suivantes :

- Réunions d'encadrement administratif, pédagogique et financier à l'endroit des directeurs des écoles ;
- Réunion de sensibilisation et de suivi évaluation de la campagne zéro grossesse en milieu scolaire à l'intention des CGE et des COGES.
- Réunions d'échange et de sensibilisation des acteurs et partenaires du système éducatif sur les stratégies à mettre en œuvre pour l'amélioration du rendement scolaire, la lutte contre le redoublement et la déperdition scolaire ;
- Achat du matériel de bureau ;
- Entretien motos.

7.4 LES DIRECTIONS COMMUNALES DE L'ENSEIGNEMENT

Tableau récapitulatif des coûts prévus et dépensés pour toutes les activités

Province	Nombre de communes	Coût prévu	Coût dépensé	Taux d'exécution
Bubanza	5			
Bujumbura	9	36 397 050	36 397 050	100 %
Bururi	5			
Cankuzo	5	18 818 320	18 709 205	99.4 %
Cibitoke	6			
Gitega	11			
Karusi	7			
Kayanza	9	34 870 334	34 805 059	99.8
Kirundo	7			
Mairie	5			
Makamba	6			
Muramvya	5			
Muyinga	7			
Mwaro	6			
Ngozi	9	31 592 972	31 547 620	99.86 %
Rumonge	5	44 986 410	44 938 845	99.9 %
Rutana	4	21 263 335	20 878 922	98.19 %
Ruyigi	6	35 041 328	34 689 022	98.99 %
Total				

8 RESULTATS ATTEINTS SOUS LA MODALITES PROJET

1. PROJET FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS (FIE - BDI 09 057 11)

1.1 Description

Objectif global : Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement au Burundi.

Objectif spécifique : Améliorer les compétences professionnelles des futurs lauréats de l'enseignement secondaire général et pédagogique formés selon les nouveaux programmes à partir de 2016-2017 à travers le renforcement du système.

Groupe cible : Les élèves de l'enseignement secondaire général et pédagogique, les enseignants de l'enseignement secondaire général et pédagogique, les formateurs/encadreurs des enseignants, concepteurs des bureaux pédagogique, inspecteurs, directeurs, préfets d'étude, gestionnaires.

Budget : 7.068.350,61 euros

Date de début de la Convention Spécifique : Le 13 Juillet 2011

Date de fin de la convention spécifique : Le 12 Juillet 2017

1.2 Résultats attendus

R1.

Les outils clés pour définir le cadre institutionnel et financier de la réforme de l'enseignement secondaire général et pédagogique sont disponibles ;

R2.

Les conditions de travail et d'apprentissage sont améliorés dans 4 écoles de référence et Service Pédagogique de l'Enseignement Secondaire (BEPES) ;

R3.

Les outils et les supports pédagogiques pour réaliser et accompagner la réforme sont conçus, validés et disponibles ;

R4.

Les ressources humaines nécessaires à la préparation, réalisation et accompagnement de la réforme sont formées et accompagnées ;

R5.

L'appui ponctuel aux institutions publiques, notamment l'Institut Supérieur de Gestion des Entreprises (ISGE) et le BEPES (gestion du reliquat des projets APIP et AIE) est assurée.

1.3 Exécution budgétaire (en euros)

	BUDGET	DEPENSE ANNEES ANTERIEURES	DEPENSES 2015	TOTAL DEPENSES	TAUX DE DEBOURSEMENT
Résultat n°1	165.000	85.564,76	26.243,87	111.808,63	68%
Résultat n°2	2.443.300	167.136,17	12.087,79	179.223,96	7%
Résultat n°3	1.046.650	279.487,86	366.549,52	646.037,38	62%
Résultat n°4	1.417.600	332.931,50	554.731,76	887.663,26	63%
Résultat n°5	68.350,61	51.393,58	11.111,99	62.505,57	91%
Frais généraux	1.927.450	1.056.824,65	247.227,52	1.304.052,17	68%
TOTAL	7.068.350,61	1.973.337,94	1.217.952,45	3.191.290,39	45%

1.4 Analyse des progrès réalisés

Malgré les conditions de travail contraignantes, le projet a réussi à continuer d'accompagner les activités de conception et de formation en cours. Certes les activités de conception pour l'année 3 et 4 ont pris du retard, mais moyennant une prolongation de la période d'exécution du projet, ce retard est encore remédiable. Grâce à l'engagement des concepteurs du BEPES et de la DGBP d'une part, et la flexibilité et la disponibilité des experts du BIEF d'autre part, le projet a pu organiser les activités de formation des enseignants et la validation technique des outils pédagogique de la première année secondaire générale et pédagogique de la première année sur le terrain comme prévu.

2. PROJET APPUI A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE (AFPT-BDI 10 066 11) et APPUI COMPLEMENTAIRE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE (ACFPT - BDI 73 078 11)

2.1 Description

Objectif global : Permettre aux jeunes et aux adultes d'acquérir des compétences techniques et professionnelles adaptées aux besoins de l'économie locale, nationale, régionale et internationale

Objectif spécifique : Améliorer la gestion stratégique et interne de 50 établissements d'enseignement et de formation technique et professionnelle

Groupe cible : Les formateurs et gestionnaires des 50 écoles (CEM, CFP et ET) les fonctionnaires du Ministère au niveau central (CDCP en particulier) ainsi que les apprenants et lauréats de ces écoles.

Budget : AFPT : 7.058.130 euros (contribution belge) et 700.000 euros (contribution burundaise)
ACFPT : 6.000.000 euros

Date de début de la Convention Spécifique : AFPT : Le 05/12/2011 ACFPT : Le 22/10/2014

Date de fin de la convention spécifique : AFPT : Le 04/12/2017 ACFPT : Le 21/10/2019

2.2 Résultats attendus

R1. Pilotage et gestion

AFPT : Les gestionnaires des écoles et centres EFTP ont acquis les compétences nécessaires pour une bonne gestion de leurs établissements dans le cadre d'un pilotage adapté

ACFPT : Les fonctions de gestion et de pilotage et le développement organisationnel et institutionnel de la DGAETEMFP sont renforcés.

R2. Qualité interne de la formation dispensée aux apprenants

AFPT : Les écoles et centres EFTP offrent une formation qui répond à la demande de l'environnement économique et social et fournit aux apprenants des réelles capacités professionnelles.

ACFPT : La qualité de la formation délivrée par les CEM-CFP et la performance de ces centres sont améliorées.

R3. Insertion des lauréats dans la vie active

AFPT : Les écoles et centres EFTP ont mis en place des mécanismes d'insertion des lauréats dans la vie active et ont formalisé des liens de collaboration avec les acteurs politiques, économiques et sociaux proches de leur milieu d'implantation.

ACFPT : Différents mécanismes et modèles d'insertion des lauréats et de financement complémentaire sont développés et testés et l'institutionnalisation des bonnes pratiques est entamée.

R4. Elargissement de l'accès

AFPT : L'accès aux dispositifs de formation technique et professionnelle est facilité par (i) la réhabilitation et l'équipement de 2 CEM du réseau national dans les provinces de Kayanza et Cankuzo (ii) la contribution à la maintenance des établissements ciblés (iii) la promotion de la formation technique et professionnelle dans la population.

ACFPT : La capacité d'accueil des CEM, CFP et écoles techniques est améliorée dans les communes ciblées.

2.3 EXECUTION BUDGETAIRE

PROJET AFPT (en euros)

	BUDGET	DEPENSE ANNEES ANTERIEURES	DEPENSES 2015	TOTAL DEPENSES	TAUX DE DEBOURSEMENT
Résultat n°1	1.345.500	129.905,29	258.662,61	388.567,90	29%
Résultat n°2	900.858	137.472,80	124.301,72	261.774,52	29%
Résultat n°3	1.529.500	700.510,23	268.592,58	969.102,81	63%
Résultat n°4	1.353.130	112.332,39	30.195,46	142.527,85	11%
Réserves	200.000				0%
Frais généraux	1.729.141	547.527,38	426.657,04	974.184,42	57%
TOTAL	7.058.130	1.627.748,09	1.108.409,41	2.736.157,50	39%

PROJET ACFPT (en euros)

	BUDGET	DEPENSE ANNEES ANTERIEURES	DEPENSES 2015	TOTAL DEPENSES	TAUX DE DEBOURSEMENT
Résultat n°1	1.050.000				
Résultat n°2	737.000				
Résultat n°3	710.500				
Résultat n°4	2.760.000				
Réserves	97.064				
Frais généraux	645.436		1.364,27		0,21%
TOTAL	6.000.000		1.364,27	1.364,27	0,022%

2.4 ETAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPALES ACTIVITES

Légende : **A** Les activités sont en avance

B Les activités sont dans les délais

C Les activités sont retardés et des mesures correctives doivent être prises

D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois) et des mesures correctives majeures sont requises

2.4.1. ACTIVITES DE PILOTAGE ET DE GESTION

ACTIVITES	A	B	C	D
Accompagner les gestionnaires et les responsables du Ministère aux différents niveaux concernés dans l'amélioration du pilotage du secteur de l'EFPTT		X		
Renforcer les fonctions de gestion et de pilotage au niveau de la DGAETEMFP		X		
Appuyer le développement organisationnel et institutionnel de la DGAETEMFP		X		
Développer par phases le plan d'action des institutions ciblées et mettre en place un comité de gestion élargi, en collaboration avec les acteurs locaux			X	
Former et accompagner au niveau des établissements retenus le personnel en charge de la gestion interne avec une attention particulière pour les responsables de la maintenance			X	
Appuyer la création et la gestion des unités d'appui pédagogique dans les établissements bien structurés.		X		

2.4.2 ACTIVITES RELATIVES A LA QUALITE INTERNE DE LA FORMATION DISPENSEE AUX APPRENANTS

ACTIVITES	A	B	C	D
Appuyer l'opérationnalisation du DDCTP		X		
Modéliser l'offre de formation pour les CEM/CFP		X		
Réviser 4 guides pédagogiques du formateur			X	
Elaborer 4 guides pédagogiques des modules innovants			X	
Valoriser et encourager la formation pratique des apprenants		X		
Fournir des ressources documentaires aux formateurs			X	
Expérimenter les nouveaux modules CEM/CFP			X	
Evaluer les effets des accords d'exécution sur la qualité des formations dispensées	X			

2.4.3 ACTIVITES D'INSERTION DES LAUREATS DANS LA VIE ACTIVE

ACTIVITES	A	B	C	D
Le pool d'insertion Ministériel est accompagné par le projet AFPT et exécuté les activités planifiées par le DG		X		
Les cellules d'insertion sont accompagnées par le pool du Ministère et projet AFPT		X		
Des mécanismes d'insertion et de transition professionnelle additionnels ont été expérimentés, formalisés, capitalisés et intégrés en cas de succès		X		
Les membres des cellules d'insertion sont évalués et leurs compétences sont renforcées		X		
Une mission d'expertise est réalisée en EAC pour identifier les conditions de succès des coopératives et de leurs produits		X		
Un audit du fonctionnement des unités d'appui pédagogique est réalisé, des recommandations de cadrage sont proposées			X	
Un système d'organisation des employeurs autour des centres est étudié avec la Chambre Sectorielle		X		

Des associations sous AGR sont appuyées dans le cadre de la production et de la commercialisation			X	
Un projet de coopérative de commercialisation et d'appui via accord de financement est étudié avec la chambre sectorielle de l'Artisanat		X		
Des modalités de stage en entreprise sont expérimentées et capitalisées pour les apprenants et les lauréats		X		
Un fond de garantie est mis en place, des mécanismes de fonctionnement et de suivi sont opérationnels			X	
L'étude Baseline socioéconomique est exploitée, des ateliers de sensibilisation ont lieu, une base de données de l'offre de formation actuelle et recommandée est mise en place, une feuille de route visant le réajustement doit suivre			X	
Des leviers de financements alternatifs sont explorés, évalués et généralisés le cas échéant (leasing, appui consommables)		X		
La base de données est opérationnelle, ses utilisateurs ont été formés		X		
Un logiciel de plan d'affaires est opérationnel, ses utilisateurs ont été formés		X		

2.4.4 ACTIVITES DE L'ELARGISSEMENT DE L'ACCES

ACTIVITES	A	B	C	D
Aménager, réhabiliter et équiper 6 CEM sélectionnés			X	
Contribuer à la maintenance et à l'aménagement des établissements ciblés en fonction des résultats d'une étude de base et du budget alloué				X
Sensibilisation à l'utilité des formations				X
Améliorer l'accès filles et personnes handicapées				X

2.4.5 THEMES TRANSVERSAUX

Genre : Considérant les filières que les projets appuient (construction, hôtellerie, couture, TAA et agri élevage), il semble plus approprié d'avoir une approche de sensibilisation au genre avec des indicateurs objectifs spécifiques. L'approche axée sur les besoins du marché de l'emploi ainsi que l'inclusion de la préparation à l'emploi/l'auto-emploi dès le début du cursus de formation, et des modules d'entrepreneuriat dans les programmes de formation, auront un impact sur l'emploi des femmes et des filles.

Environnement : Les questions d'environnement sont incluses dans les contenus de formation, dans le module de sécurité et environnement sur le lieu de travail.

Education inclusive : Au niveau central il n'y a pas de service spécifique à cette thématique. L'accueil d'apprenants à mobilité réduite est pris en compte par le projet. Des aménagements d'accessibilité sont envisagés en collaboration avec la principale association burundaise des défenses des handicapés (PHB). Si ces aménagements sont facilement réalisables dans l'enceinte des établissements les coûts pour réduire les difficultés d'accès aux établissements ne pourraient pas être assurés par le projet.

Leadership féminin : la majorité des fonctions de direction ou de chef de service sont occupées par des hommes tant au niveau central que local. L'attention du projet visera à renforcer l'implication des femmes et la valorisation de leurs interventions dans le projet

3. PROJET APEFEASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION A L'ETRANGER

3.1 OBJECTIFS VISES PAR LE VOLET EDUCATION DU PROJET

Les résultats attendus du volet Education de ce projet sont structurés sur trois axes :

R.1 Axe Pilotage et Gestion

La DGAETEMP est structurée et pilote les 20 établissements de l'EFTP en matière de gestion et d'administration ;

R.2 Axe Qualité

La DDCTP remplit sa mission d'élaboration, de révision des curricula et de formation continue des enseignants.

R.3 Axe Accès

Les 20 établissements publics d'EFTP appuyés disposent des équipements et infrastructures nécessaires à leurs missions pédagogiques et à leurs activités génératrices de revenus.

3.2 RESULTATS ATTEINTS AU COURANT DE L'ANNEE 2015

Les capacités de pilotage de la DGAETEMFP ont été renforcées au plan institutionnel, pédagogique et logistique, en particulier au sein de 20 établissements EFTP.

Axe pilotage et Gestion : Un modèle de PAA a été repensé sur base de l'existant et il a été simplifié afin de répondre aux besoins opérationnels des centres, des filières/sections.

Axe qualité : Le manuel de procédures d'élaboration concerne 4 types de référentiels (métier, compétences, formation et évaluation) pour les CEM/CFE et l'ET. Les trois premiers types ont été réalisés sur base des guides méthodologiques de l'OIF et 63 conseillers pédagogiques de la DDCTP ont été formés à l'élaboration des référentiels métiers, compétence et formation.

Les conseillers pédagogiques ont élaboré de façon quasi autonome des documents pédagogiques de référence :référentiels, programmes de cours, syllabus, guides de TP, guides du formateur, offre de formation par module.

Une formation pédagogique (Lycée technique Maramvya) et cinq formations techniques (Anatomie et physiologie vétérinaire, couture module gilet, électricité domestique, station Totale et PS, Suivi du troupeau -Elevage porcin), ont été réalisées en 2015 avec respectivement 20 et 65 enseignants formés.

Axe accès : Au courant de l'année 2015, il y a eu réception définitive des travaux de trois écoles techniques (Kirika, Bukeye et Mahwa) et du CEM Gitongo.

Les Unités d'appui pédagogique (UAP) existent dans deux centres et quelques filières organisent déjà des activités génératrices de revenus (AGR) dans les centres appuyés.

3.3 EXECUTION BUDGETAIRE (en euros)

	BUDGET CUMULES 2014-2015	DEPENSES ANNEE 2014	DEPENSES ANNEE 2015	TOTAL DEPENSES	TAUX DE DEBOURSEMENT
Résultat n°1	426.802	161.838	130.623	292.461	69%
Résultat n°2	784.590	227.778	266.725	494.503	63%
Résultat n°3	552.790	143.525	67.948	211.473	38%
TOTAL	1.764.182	533.141	465.296	998.437	57%

9 BILAN DE LA PASSATION DES MARCHÉS

Le plan de passation des marchés a été validé par les PTF du FCE en date du 18 Mars 2015.

En date du 23 Avril 2015, la situation des marchés publics se présentait comme suit : sur 26 marchés autorisés, seuls 11 restaient à traiter soit 42% mais si l'on se réfère à la valeur des marchés traités, on note que 5 DAO étaient en cours de traitement, soit 48%, 3 marchés étaient au stade de l'ANO final des PTF soit 33% et deux marchés étaient en cours de publication pour une valeur de 200 millions de francs bu.

Par lettre du 22 Juin 2015, le Coordinateur des PTF a informé le Ministère des mesures prudentielles et des modalités de financement proposées par les PTF afin de mitiger le risque fiduciaire, de tenir compte des capacités d'absorption limitées tout en garantissant une bonne clôture et une bonne rentrée scolaire.

Sur le plan de marchés publics, les PTF n'ont permis le lancement et/ou la poursuite des marchés dont l'activité était jugée essentielle à savoir :

- Les manuels scolaires du 1° au 3° cycle avec un budget de 471 MBIF
- Les manuels scolaires de 8 année avec un budget de 1.532 MBIF
- Les manuels scolaires et guides du 1° cycle fondamental avec un budget de 3.755 MBIF
- Les manuels scolaires et guides de 9 année fondamentale avec un budget de 4.258 MBIF
- Equipements scolaires en bans pupitres avec un budget de 1.600 MBIF
- Marché de laboratoire de l'ENS avec un budget de 211.312.740 BIF
- Marche de dictionnaires anglais-swahili, français -anglais, français-kirundi) avec un budget de 581.250.000 BIF
- Marché d'audit des services déconcentrés et décentralisés avec un budget de 100 MBIF

Tous ces marchés ont été tous signés avant le 31 Décembre 2015.

Les démarches de lancement des marchés ci-dessous ont été arrêtés :

- Convention Fonic avec un budget de 1.700 MBIF
- Avenant Abutip (14.400 MBIF)
- MOC 2015
- Installation des paratonnerres (480MBIF)
- Travaux préparatoires à l'informatisation des DPE/DCE (300 MBIF)
- Construction des CEM et CFP (1.000 MBIF)
- Equipement et livres bibliothèques de l'Université polytechnique de Gitega(600 MBIF)
- Amphithéâtre de Gitega et autres constructions annexes
- Equipement des écoles secondaires générales pédagogiques en mobilier scolaire et équipement d'internat
- Construction Labo sciences appliquées (350 MBIF)
- Appui à la mise en œuvre des réformes du secteur de l'Education (1.999 MBIF)

10 BILAN BUDGETAIRE ET COMPTABLE DU FCE

Au 1^{er} janvier 2015, le solde du Compte BAS/FCE était de **4 569 919 449 Bif**

Du 1^{er} au 31 Décembre 2015, les opérations de réapprovisionnement effectuées sur le sous compte BAS/FCE sont les suivantes :

Date	Sous-compte BAS (Bif)
03/02/2015	16 414 988 760
19/08/2015	2 245 800 180
29/09/2015	5 656 526 080
15/12/2015	2 999 966 880
Total	27 317 281 900

Le sous-compte BAS a également reçu des intérêts de l'Abutip d'un montant de **139 095 832 Fbu** au courant de l'année 2015.

Au courant des quatre dernières années, les taux d'engagement et les taux d'exécution financière ont évolué comme suit :

Année	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Budget	19 812 500 000	23 682 890 629	37 927 064 568	66 418 916 744	51 978 473 619
Taux d'engagement	93,83%	84,96%	83,48%	82,75%	72,01 %
Taux d'exécution	30,96%	72,02%	41,64%	53,40%	49,88 %

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau de suivi budgétaire par rapport à la version initiale du budget BAS 2015

Annexe 2 : Tableau de suivi budgétaire par rapport au budget autorisé par les PTF (mini PA)

Annexe 3 : Tableau de suivi budgétaire par numéro du plan d'action du BAS 2015

Annexe 4 : Tableau des sources et emplois de fonds du BAS/FCE au courant de l'année 2015

Annexe 5 : Etat de rapprochement bancaire

Annexe 6 : Etat d'exécution des marchés au 31/12/2015

Annexe 7 : Suivi financier des conventions de maîtrise d'ouvrage communal (MOC)

Annexe 8 : Etat d'engagement du budget ordinaire au 31/12/2015

Annexe 9 : Synthèse du plan d'actions 2015

